

NOTRE FAVORIT NATIONAL
melchers
 Gin
 Canadien
 CRU 'K DOR

10 oz. \$1.00
 Produit Montréal

12 oz. \$3.45
 Produit Montréal

Bibliothèque Municipale
 Sherbrooke
 Ville

L'AUTORITÉ

Le plus ancien hebdomadaire français de Montréal

3 Cents

VOS IMPRIMES
 ENCOURAGEZ
L'AUTORITÉ
 En confiant vos travaux d'imprimerie à
Provincial Publishing
 Company, Limited
 415-416 Canada Cement Bldg.
 MONTREAL

REDIGEE EN COLLAB.

27e ANNEE — No 1895

J.-A. Fortin, Dir.-Gérant.

MONTREAL, 7 DECEMBRE 1940

Gilbert La Rue, Rédacteur en chef.

Abonnement: \$2.50 par année

Position critique de l'Angleterre

En face de la suprême offensive, sur terre et sur mer, de l'Allemagne. — La guerre d'Annibal et la guerre d'Hitler. — L'incident Chiappe gros de conséquences. — Paul Reynaud voulait-il envoyer sa "Du Barry 1940" solliciter l'appui du président Roosevelt?

L'Allemagne tente une suprême offensive sur terre et sur mer. Des vagues d'avions survolent quotidiennement la Grande Bretagne, détruisent systématiquement des villes comme Coventry et Southampton, de 200,000 habitants, Bristol, 400,000 habitants, et essaient de faire subir le même sort à Liverpool et Birmingham, près de 1,000,000 chacune, sans parler de Londres, où les dommages doivent être formidables, bien que nous ne soyons pas en mesure de les estimer en proportion de l'importance de cette énorme agglomération.

Sur mer, ses sous-marins, non contents de couler des unités séparées, s'attaquent aux convois, de sorte que jamais les pertes maritimes, depuis le début du conflit, n'ont été aussi considérables, et qu'il faut s'adresser aux Etats-Unis pour combler les déficits entre la construction et la destruction.

Dans la vie d'Annibal, par l'auteur anglais G. B. Baker, il est un chapitre intitulé "Le Tourbillon". On sait que la seconde Guerre Punique fut appelée la guerre d'Annibal, comme la présente pourrait être appelée avec autant de raison la guerre d'Hitler. Le fameux général cartaginois essayait, après la bataille de Cannes, que l'on pourrait assimiler à celle de France et qu'il gagna, de subjuguer l'Italie et de réduire Rome à sa merci. Pendant de longs et de longs mois, le sort fut en suspens, avec des alternatives diverses, et comme les ressources de Rome étaient supérieures à celles de Carthage, elle finit par triompher; mais dans l'interstice une partie de l'Italie fut réduite en désert, et des villes importantes comme Capoue, Tarente, etc., furent pillées et rasées, outre des centaines de villages.

Nous avons tout lieu de croire, l'Histoire étant un perpétuel recommencement, que l'Empire britannique, tout comme la Confédération italique, résistera aux coups terribles qui lui sont actuellement portés. Jusqu'où s'étendront les ravages de l'aviation allemande dans les centres industriels, avant que Churchill ait trouvé la parade appropriée? Il l'a vu découvrir, cette parade, au mois de septembre, et l'on se rappelle que les Boches éprouvèrent alors des pertes cuisantes. Goering a depuis changé de tactique. L'Angleterre connaît depuis des semaines une nouvelle forme de raids de jour: les raids de chasseurs porteurs de bombes, volant le plus souvent à très haute altitude. Les bombardiers lourds ne viennent que la nuit, profitant autant que possible du clair de lune. Les barrages ont été sérieusement renforcés, mais il faut convenir que s'ils peuvent enrayer les attaques, ils sont impuissants à les prévenir, surtout depuis que les raiders, au lieu de pionner Londres quotidiennement, courent de Coventry à Birmingham, et de Southampton à Liverpool. Les dépêches annoncent qu'on aura bientôt résolu ce problème après tant d'autres, et certes le plus tôt sera le mieux!

L'ATTITUDE EQUIVOQUE DE LA FRANCE

L'attitude actuelle de la France n'est pas non plus sans causer de sérieux soucis à Albion. On prête les plus mauvaises intentions possibles à M. Pierre Laval, lieutenant du maréchal Pétain. A en croire les dépêches, M. Laval aurait été constamment, depuis son entrée dans la vie publique, un ennemi d'abord sournois et aujourd'hui déclaré de l'Angleterre. Pourtant il nous semble qu'au début de la guerre d'Ethiopia, un accord Hoare-Laval fut trouvé acceptable à Mussolini, mais rejeté par le gouvernement anglais, sous la pression de l'opinion publique, ignorant jusqu'à quel point le pays était désarmé. M. Laval s'éleva sans doute contre de trop dures sanctions à l'égard de l'Italie; d'autre part, est-ce que l'Armistice anglais ne jugea pas inopportun de risquer une guerre en Méditerranée, estimant que sa flotte, non encore remodelée, courait des risques évidents contre l'aviation italienne?

La destruction de l'escadre française à Oran, l'attaque de Dakar, les bombes jetées sur Marseille par un aviateur anglais, tout cela n'était certes par de nature à réchauffer les relations entre les deux pays. Un événement plus récent menace de les refroidir bien davantage. C'est la descente de l'Action de M. Jean Chiappe, nommé haut-commissaire en Syrie, par un aviateur britannique. La mort d'un personnage aussi considérable et de ses cinq compagnons, dont le célèbre aviateur Guillaumet, tombés avec leur avion en flammes dans la Méditerranée, ne saurait manquer d'avoir une répercussion dont on ne peut encore prévoir les effets. D'autant plus que M. Chiappe, soupçonné de fortes tendances fascistes, s'en allait dans le Levant pour combattre l'influence grandissante du général de Gaulle.

L'Allemagne, qui s'efforce plus que jamais d'amener la France à coopérer avec elle dans sa politique européenne ne manquera certes pas d'exploiter ce filon. D'après sa tactique habituelle, elle use simultanément à l'égard de la France de cajoleries et de menaces. L'un de ses porte-paroles ne vient-il pas de déclarer que si elle refuse son adhésion, les 2 millions de prisonniers de guerre détenus par elle le seront indéfiniment et qu'elle occupera à brève échéance le reste du pays? D'où on en peut conclure que le général de Gaulle, lorsqu'il ne cesse de dénoncer "l'abominable armistice", ignore volontairement que cet armistice, la France n'était pas en état de l'accepter ou de le refuser, mais qu'il y allait de son existence même.

PAUL REYNAUD ET SA DU BARRY

Entre temps, la presse américaine n'y va pas de main morte à l'égard de la nation vaincue. Elle a déjà présenté sous les plus sombres couleurs les incertitudes fatales du premier ministre Daladier et du général Gamelin. C'est à M. Paul Reynaud qu'elle réservait ses flèches les plus acérées. Le numéro du 7 décembre de "Liberty", sous la signature de Frédéric L. Collins, dépeint M. Reynaud comme un pantin dont la marionnette, la comtesse Hélène de Fortès, tirait les ficelles. A en croire l'auteur de cet article, M. Reynaud avait dessein d'envoyer cette aventurière auprès du président Roosevelt, à titre d'ambassadrice spéciale, afin d'obtenir l'appui des Etats-Unis. Vous devinez quel accueil aurait ménagé le président à l'ancienne Hélène Rebuffel, fille d'un sardinier de Marseille, devenue la "Du Barry 1940", surnom que lui accole M. Collins...

(Suite à la page 9)

LE PEUPLE DU QUEBEC EST AVEC M. ADELARD GODBOUT



L'ex-échevin Dave Rochon, Irlandais avec les Irlandais, Anglais avec les Anglais, et Canayen avec les Canayens, ne comprend pas, paraît-il, comment il ne fait qu'y ait tant de candidats à la mairie au lieu d'un. "Car je suis le premier, dit-il, qui ai pensé à être maire, et les autres veulent me voler mon idée". Il s'est expliqué vivement là-dessus à l'hôtel de ville avec le maire d'une municipalité voisine, comme "Dave" et la sang chaud, bien entendu, que la séance était gratuite, bénéficiant notablement des spectateurs. Que n'en est-il de même au Forum!

La présente lutte à la mairie nous réserve sans doute plusieurs autres surprises également drôlantes. Que penser de la candidature de M. Oscar Béllis, leader du Comité pour l'Administration "Boudin"? On se souvient que Mme Béllis, profitant du passage de la princesse Alice chez Concordia, lui adressa cette requête: "Si vous plaît, rendez-nous notre maire!" Or, Mme Camillien Houde n'a pas désigné l'échevin Béllis comme le candidat de l'hiver de Petawawa, mais M. Léonard Trépanier. Devant cette trahison, Mme Béllis aurait aussitôt envoyé à la princesse Alice ce télégramme bien tapé: "Si vous plaît, gardez notre gros sans-cœur!"

"Encouragez les marchands qui exhibent l'emblème du Fer à Cheval dans leurs vitrines". Telle est l'invitation que lance aux clients l'Association des Marchands Canadiens Enregistrés, spécialement recrutés dans le Nord de la Ville. Ces messieurs ignorent-ils que le fer à cheval était autrefois considéré dans le Québec comme un emblème maçonnique? Des libéraux de première grandeur, tels que sir Wilfrid Laurier, l'hon. Rodolphe Lemieux, etc., furent accusés d'être francs-maçons pour avoir arboré une épingle en fer à cheval sur leur cravate. C'était alors le beau temps du "castorisme", père du "duplessisme". Thibault, les Grands-Pieds, le plus illustre des Castors, ne manqua jamais d'inclure ce refrain dans ses discours à l'Assemblée: "L'Association des Marchands Canadiens Enregistrés devrait prendre note de notre avertissement si elle ne veut pas être dénoncée comme une institution infernale par l'Achat Chez Nous, sa rivale."

Lord Rothemann, qui vient de mourir, aux Barmauds, avait été, peu après la Grande-Guerre, d'origine hongroise. Des caricaturistes le représentèrent avec la couronne de saint Etienne sur la tête. Vu qu'il avait une figure fort peu aristocratique, en dépit de son titre acheté à prix d'or, grâce à la fondation de plusieurs journaux anglais à grand tirage, il offrait plutôt l'apparence d'un roi de cirque que d'un véritable souverain. Ceci n'empêcha pas le peu noble lord de réclamer contre la diminution du territoire hongrois par les Alliés et d'invectiver spécialement la France. Avec Lloyd George, il fut l'un des principaux détracteurs de celle-ci et contribua dans une grande mesure à la conduite au grand désastre de 1940 en éloignant d'elle peu à peu l'Angleterre. Une fois la paix conclue, espérons qu'on établira les responsabilités de ces francophobes que furent, outre les deux personnages plus haut nommés, lord Londonderry, lady Astor et autres membres du clan aristocratique Clivedon.

Ceux qui ont étudié l'histoire canadienne ne peuvent s'empêcher de comparer les Allemands aux Iroquois et les Français aux Hurons. Les Iroquois desquels furent observés que les signes à feu l'emportaient de beaucoup sur leurs arcs et leurs flèches, se mirent à acheter des mousquets, de la poudre et des balles de la Nouvelle-Angleterre, tandis que les Hurons, versant dans le pacifisme se contentaient de palabrer dans leurs wigwams. Le résultat fut ce qu'il devait être. Un beau jour les Iroquois fondirent sur les bourgades huronnes défendues par de simples palissades, et firent un massacre général de cette grande tribu, dont on retrouve aujourd'hui les der-

(Suite à la page 5)

Le résultat de Mégantic démontre que le gouvernement de Québec possède la confiance de la population. — Une politique d'optimisme, de prudence et de sécurité.

L'élection de M. Tanerède Labbé, le nouvel élu du comté de Mégantic, était prévue dès le soir du scrutin. C'est, l'avons-nous écrit dans notre dernier numéro, un succès personnel et M. Labbé est le député de Thetford Mines et non du comté. M. A. Dostie, officier-rapporteur de Mégantic, a procédé, mardi, à une révision des rapports de sous-officiers-rapporteurs de l'élection partielle du 19 novembre et a annoncé que M. J.-Alphonse Olivier, candidat libéral, avait obtenu 3,708 votes et que M. Tanerède Labbé, candidat U.N., en avait recueilli 3,757, ce qui donne une majorité de 49 à ce dernier.

M. Labbé a été élu par la ville où il réside, Thetford-Mines, qui lui a donné une majorité de 609 voix, ce qui veut dire que M. Olivier a remporté une majorité de 560 voix dans le reste du comté de Mégantic. 61 bulletins ont été rejetés et sur un nombre de 9,739 électeurs inscrits sur les listes électorales, 7,526 seulement ont exercé leur droit de vote, 2,213 électeurs n'ont donc pas voté et 61 ont vu leurs bulletins rejetés.

Aussitôt après avoir pris connaissance du résultat du recensement, M. Olivier, le candidat libéral, a déclaré qu'il demanderait aussitôt que possible un pointage judiciaire.

Terrebonne et Mégantic ont donc donné, au gouvernement Godbout, un témoignage non équivoque de confiance dans la politique qu'il poursuit depuis plus d'un an qu'il détient le pouvoir, à Québec. Politique d'optimisme, sans craindre les saines initiatives et sans souci de ménager son prestige personnel. Ce qu'il veut, c'est le bien du peuple et de la province, comme il l'a démontré en donnant à Montréal une administration nouvelle, en adoptant cette loi du chômage qui va, bientôt, faire disparaître cette plaie néfaste et ruineuse, en plaçant à la tête du secrétariat provincial un homme d'expérience et de progrès qui va apporter à notre système éducationnel d'importants changements.

Politique prudente et sage, en même temps, qui surveille avec attention la dépense des deniers publics et qui impose le paiement de taxes rendues nécessaires par les extravagances du régime Duplessis. Le trésor de la province est entre bonnes mains et le peuple du Québec le comprend facilement.

Et voilà pourquoi le comté de Mégantic a donné une substantielle majorité à M. Olivier, en dehors de la ville de Thetford qui a accordé son appui à son ancien maire, M. Labbé, et son ancien député. Terrebonne n'a pas caché son approbation en élisant l'honorable M. Perrier par une imposante majorité.

Le gouvernement de Québec peut donc poursuivre avec assurance sa politique de progrès et de restauration à travers toute la province. La prochaine session qui va s'ouvrir en janvier nous apportera d'importantes mesures législatives et nous avons l'assurance qu'elles contribueront au progrès matériel et social de notre population.

E. F.

UN JUIF DE LONDRES LOGE UNE EGLISE CATHOLIQUE

Londres, 6. — Au nombre des plus belles église londonniennes détruites par les bombes allemandes se trouve Notre-Dame des Victoires, dite Notre-Dame de France, au square Leicester. Les Français de Londres ne seront pas privés pour cela des exercices du culte, car les marguilliers de cette paroisse ont aussitôt trouvé un local convenable. Un Londonien d'origine juive, locataire d'un vaste immeuble commercial pour la location duquel il paie \$24,000.00 par année, leur a offert ce local pour 1 shilling, soit 25 centimes par année.

Inutile de mentionner que les marguilliers de Notre-Dame de France ont accepté cette proposition avec gratitude. Comme on le voit, en Angleterre, la guerre a réuni dans le même creuset les nationalités et les religions, alors que c'est tout le contraire dans les pays totalitaires, et il serait à espérer que la même chose se produisit dans tous les dominions britanniques, afin de constituer un bloc compact et indissoluble.

L'"Autorité" a vingt-sept ans d'existence active

L'"Autorité" célèbre son vingt-septième anniversaire de naissance. Ainsi qu'elle s'en flatte, elle est le plus ancien hebdomadaire français de Montréal. Nous voulons parler des hebdomadaires d'importance et non de ceux qui paraissent de façon intermittente.

Nous en profitons pour exprimer notre profonde reconnaissance envers les nombreux lecteurs et annonceurs dont la confiance envers notre journal ne s'est jamais démentie. Qu'ils soient assurés que nous nous efforcerons dans l'avenir comme par le passé de la mériter.

L'"Autorité", à l'encontre de tant d'autres feuilles, n'a jamais varié dans ses principes politiques et autres. Elle a toujours su se tenir debout et entendre continuer. Les nombreuses approbations que nous recevons à ce propos démontrent que le public goûte profondément une telle ligne de conduite.

Nos lecteurs observeront que nous avons agrandi notre format, et si la chose est possible, nous ferons de même quoiqu'il en puisse nous coûter.

LA DIRECTION.

Le sort de Terre-Neuve touche de près à celui du Québec

Les "romans" de l'abbé Groulx

Ils ne sont pas dignes d'un historien "national".

Mise au point de l'hon. Hector Perrier en ce qui regarde le nombre exact des Canadiens français à l'Ecole technique.

Avec tout le respect que nous professons pour l'abbé Lionel Groulx, auteur de si belles histoires romancées, telle celle de Dollard des Ormeaux, nous lui demandons d'être plus objectif dans ses cours universitaires, ses conférences et ses écrits. Ce qui saute aux yeux tout d'abord chez notre historien dit "national", est qu'il semble dénué de tout sens pratique.

Ainsi, l'autre jour, parlant devant un cercle de jeunes, son auditoire ordinaire, il attribuait notre infériorité économique non pas à l'ignorance de l'anglais, mais au fait que les parents retirent trop tôt leurs enfants de l'école, n'ayant pas les moyens de les garder plus longtemps. A ce compte notre infériorité économique sera éternelle, à moins que le gouvernement provincial ne prenne les moyens de la faire cesser; et l'abbé Groulx et ses amis, parmi lesquels figure l'illustre Maurice Duplessis, sont contre toute réforme dans l'enseignement.

Ils tournent en rond dans un cercle vicieux et essaient de nous faire tourner avec eux.

Mais l'abbé Groulx s'est aventuré trop loin devant son jeune auditoire en déclarant: "Nous manquons de techniciens. Se rend-on compte que les deux tiers des étudiants de l'Ecole Technique de Montréal sont de langue anglaise, et moitié des Juifs?"

L'hon. Hector Perrier, notre nouveau Secrétaire provincial, s'est empressé de corriger cette erreur et de ramener l'abbé Groulx à un sens plus aigu de la réalité.

"Je crois de mon devoir, a-t-il dit, de rendre justice à ce-là que la question intéresse en publiant les statistiques officielles sur la nationalité des élèves qui suivent des cours à l'Ecole Technique. Le nombre total des inscrits pour 1940-41 est de 342 dans la section française et de 225 dans la section anglaise. En comprenant les deux sections, les Canadiens-français sont au nombre de 351, soit 62.1 p.c. Les élèves de langue anglaise comprennent 16 nationalités. Les élèves anglais, irlandais et écossais sont au nombre de 96 soit 16.9 p.c., et les Juifs de 10.2 p.c. Les autres sont italiens, ukrainiens, polonais, russes, hongrois, belges, etc."

D'où il résulte que si l'abbé Groulx ne se documente pas à des sources plus sûres pour élaborer ses "histoires", il n'aura bientôt plus droit qu'au titre de romancier. Lorsqu'il prétend que tout le monde, dans le Québec, est favorable à l'enseignement de l'anglais, et que personne ne veut du séparatisme, il oublie ou tente de nous faire oublier que c'est lui qui amena l'ancienne Commission Scolaire à enseigner l'anglais qu'à partir de la sixième classe, et que c'est encore lui qui déclarait au Congrès de la Langue Française à Québec: "Notre Laurentie, notre Etat français indépendant, nous l'avons!"

EDUCATOR

Précédent encouragement: Il y a un heureux augure pour "Happy" Day, nouvel instructeur des Maple Leafs de Toronto de la ligue Nationale de hockey. Le seul arbitre qui a délaissé le sifflet pour devenir un gérant de la ligue Nationale de hockey, Bill Stewart, a tout de suite remporté la coupe Stanley.

L'annexion projetée de cette île et du Labrador intéresse notre province au plus haut point. — Bref historique du sabotage du Statut de Westminster et de l'Acte de l'Amérique du Nord.

Terre-Neuve est plus que jamais à l'ordre du jour. La grande revue canado-américaine "Liberty" vient de publier un article à l'effet qu'elle devrait entrer dans la Confédération et former la dixième province du Dominion. L'hon. William Duff a saisi le Sénat canadien de cette question. Enfin, le "Star" du 30 novembre parle du voyage de l'hon. J.-L. Isley, notre ministre du Revenu, dans cette île. Ceci amène M. George Wilkinson, Terre-neuvien établi à Montréal, auteur de plusieurs articles objectifs déjà publiés dans l'"Autorité", à formuler les considérations suivantes en attendant un autre article où il traitera à fond du problème:

Beaucoup de gens qui parlent de Terre-Neuve ignorent que celle-ci est encore un Dominion et non plus une simple colonie britannique, en dépit du fait qu'elle est administrée par une Commission nommée par Londres, à la suite de l'action de son propre gouvernement, qui a aliéné la liberté des Terre-neuviens sans même les consulter, commettant ainsi une grave infraction au Statut de Westminster et même à l'Acte de l'Amérique du Nord.

Puisque nos soldats occupent actuellement Terre-Neuve et que les Américains sont en train d'y installer des bases aériennes et navales, il importe donc que le Canada étudie cette question sans plus tarder et que la province de Québec s'y intéresse également, à cause de la proximité de Terre-Neuve de nos côtes et de l'enclave que forme le Labrador dans le Québec. Les Canadiens français ont un intérêt particulier à suivre les événements de près, vu que notre Province a fait de vains efforts afin de conserver cette partie du Labrador qui lui a été enlevée. Des profits considérables les attendent s'ils savent faire valoir leurs droits.

N'oublions pas que l'Oncle Sam est un homme d'affaires averti. Bien qu'il se pose en défenseur de la démocratie, il n'oublie pas pour cela ses propres intérêts. Le président Roosevelt n'a-t-il pas déclaré que la vente des armes et du matériel de guerre à John Bull constituait une "excellente affaire"? L'application de la doctrine Monroe vise principalement à rendre les Etats-Unis indépendants de tout appui extérieur, et c'est pourquoi depuis les jours mêmes de George Washington, ils ont toujours soutenu qu'ils ne s'en fieraient jamais pour leur défense à l'aide de la marine britannique.

On objectera que les Terre-neuviens sont pauvres et que l'annexion de leur île ne saurait conséquemment être profitable au point de vue matériel. C'est faux. Si Terre-Neuve s'est trouvée avec une dette de \$110,000,000.00 après la Grande-Guerre, c'est par suite de la part qu'elle a prise au conflit, car cette dette n'était auparavant que de \$50,000,000.00. Le gouvernement Alderdice n'était aucunement justifiable d'abandonner son autonomie en 1933-34, surtout sans soumettre cette déchéance au peuple par un plébiscite. A vrai dire, toute cette affaire fut combinée entre gens personnellement intéressés à exploiter à leur propre compte les immenses ressources de l'île et de la région du Labrador, et à en priver les Terre-neuviens, ainsi laissés à leurs propres ressources.

Ce déni de justice appelle des commentaires que je ne me gênerai nullement d'exposer dans les colonnes de l'"Autorité", continuant ainsi la lutte que j'ai entreprise depuis plusieurs années dans divers journaux en faveur de mes anciens compatriotes.

GEORGE WILKINSON.

LES SOLDATS TEUTONS SONT LES SEIGNEURS A VARSOVIE

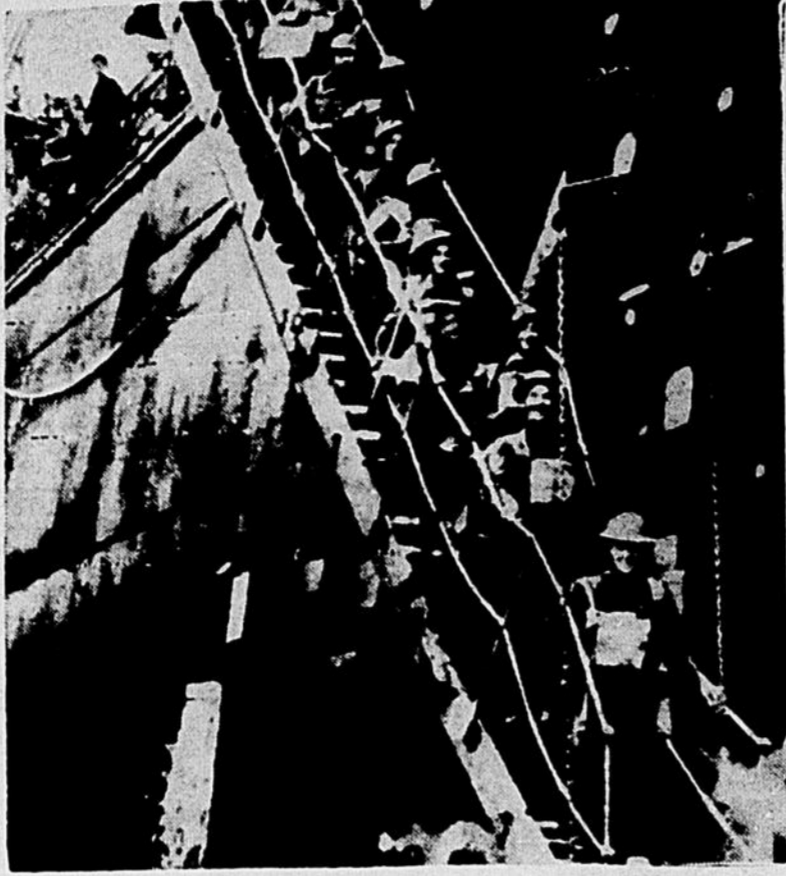
Londres, 6. — D'après les cercles polonais d'ici, les autorités allemandes à Varsovie ont divisé la ville en trois quartiers, polonais, juif et allemand.

La partie allemande comprend le quartier sud-est avec ses parcs et ses boulevards, sa promenade le long de la Vistule et beaucoup de maisons privées, les plus luxueuses. Le quartier juif se trouve dans le nord-ouest de la ville et ce qui reste de Varsovie appartient aux habitants polonais.

Les Polonais et les Juifs avaient jusqu'au 31 octobre pour s'installer dans leurs nouvelles résidences, après leur expulsion des anciennes. Ils pouvaient emporter seulement leur linge de maison, leurs objets personnels et des souvenirs. Le quartier juif a le caractère d'un ghetto fermé. Un mur avec quelques portes seulement le sépare du monde extérieur, et lorsque les Hébreux sortent dans la rue, ils doivent porter des insignes distinctifs.

Varsovie compte 1,200,000 habitants, dont 800,000 Polonais, 300,000 Juifs et 50,000 Allemands desquels 20,000 sont soldats. La vie courante n'est pas ce qu'il y a de plus agréable. A part d'être rationnés, les habitants sont soumis aux mesures les plus vexatoires, et seuls les militaires boches et leurs sympathisants ont leurs coudées franches. — (Agence Reuter).

LES TROUPES BRITANNIQUES DESCENDENT EN GRECE



Les Britanniques avaient promis toute l'aide possible aux Grecs si... Sur cette photo, on voit, à gauche, le général A. P. Wavell, en uniforme foncé, recevant la bienvenue des chefs militaires grecs. A droite, un premier contingent de soldats anglais, sous le commandement du général Wavell, descendent sur le sol hellénique pour se joindre

ceux-ci étaient attaqués par les puissances de l'axe. Ils tiennent pour cette photo, on voit, à gauche, le général A. P. Wavell, en uniforme foncé, recevant la bienvenue des chefs militaires grecs. A droite, un premier contingent de soldats anglais, sous le commandement du général Wavell, descendent sur le sol hellénique pour se joindre

LA PRODIGIEUSE CARRIERE DE FRANKLYN D. ROOSEVELT

Famille originaire de Hollande. — Gentilhomme campagnard. — Atteint de paralysie infantile. — Ses relations avec Al. Smith. — Ascension rapide après des débuts difficiles.

Le président Roosevelt est le premier à avoir obtenu un troisième mandat comme chef de l'Etat. C'est un succès unique dans les annales de la politique américaine, c'est aussi un précédent qu'il a créé. Une grande oeuvre l'attend, et nous ne doutons pas qu'il sache l'accomplir. Voici ce qu'a écrit de lui Robert Waltham dans un livre paru à Londres, REPORT ON AMERICA (traduction d'AUJOURD'HUI).

Claes Martenszen van Rosentfelt, un Hollandais, arriva quel que part en Amérique comme émigrant, aux environs de 1649. Il voulait se rendre à la Nouvelle-Amsterdam, qui sera plus tard appelée New-York, terre découverte par les Hollandais et qui resta leur propriété pour quinze années à venir. Claes travailla ferme et réussit, et son fils, un menuisier, fit encore mieux que lui.

Nicolas, fils de Claes, devint échevin au début du XVIIIe siècle; il est aussi au point de départ de deux familles qui donneront chacune un président aux Etats-Unis.

Le fils de Nicolas, Jean, fonda la première famille; parmi ses descendants, on retrouve le colonel Théodore Roosevelt, un républicain, qui sera 26e président des Etats-Unis en 1901.

Le plus jeune fils de Nicolas, Jacob, est à l'origine de la lignée dont sortira le 32e président des Etats-Unis, Franklin-Delano Roosevelt.

Ces deux familles demeurèrent dans l'Etat de New-York. La branche républicaine, celle de Théodore, à Oyster Bay, Long Island; la branche démocrate, celle de Franklin, achète quelques acres dans un pays ondulé et boisé, sur la rive gauche de la rivière Hudson, à Krum Elbow, Hyde Park, New-York.

C'est dans la demeure plaisante et discrète de Hyde Park qu'est née, le 3 janvier 1882, le fils de James et de Sara Delano Roosevelt, Franklin. James Roosevelt meurt en 1900. La mère du président, alors âgée de 84 ans, était suffisamment vigoureuse pour entreprendre, à l'été de 1939, un voyage auprès de ses amis européens.

Le président est à proprement parler un gentilhomme campagnard. Sa famille, son éducation, ses plaisirs, ses goûts personnels, tout révèle le seigneur bien racé, affable, très actif, très simple, parvenu tout naturellement à la vie publique.

Ses relations familiales, son éducation, son rang dans la société expliquent la violence de ses détracteurs, quand il se fit démocrate, et le plus libéral démocrate

de tous. Il trahissait sa classe. En 1939, quelques reporters menèrent une enquête auprès des condisciples de Roosevelt à Harvard; tous, sauf trois, ne témoignèrent que colère, mépris ou simple inimitié en entendant prononcer son nom.

En 1912, quand le président Théodore Roosevelt divisait le parti républicain en se présentant candidat indépendant contre Taft, Franklin Roosevelt travaillait auprès de Woodrow Wilson. En récompense de ses services, le beau jeune homme, plaisant et fort donné, devient secrétaire-adjoint à la marine.

Roosevelt accomplit une excellente besogne, avec efficacité et enthousiasme. C'est lui qui, pendant la guerre, procure aux Etats-Unis l'adoption des chasseurs sous-marins et préconise l'emploi des mines sous-marines dans la mer du Nord, contre l'avis de plusieurs autorités navales. En 1918, il fait une tournée d'inspection en Europe et préside à la démobilisation de la flotte américaine.

La chute de Wilson, après la guerre, l'entraîne lui aussi. Choisi comme candidat à la vice-présidence, dans la campagne désespérée des démocrates en 1920, il est écarté avec le reste de son parti. Son avenir politique est compromis.

Un jour de 1921, parti en excursion de pêche à bord du yacht d'un ami, il est atteint de paralysie infantile. D'abord infirme et incapable d'utiliser ses jambes, il apprend peu à peu, lentement et douloureusement, à se servir de béquilles. Personne ne sait l'histoire de ces souffrances et de ce martyre, cependant que son moral demeure excellent.

Cette histoire, le président et Mme Roosevelt pourraient la raconter, mais ils n'en feront vraisemblablement rien. C'est un sujet qu'on ne jette dans le public. Mais on a dit qu'une fois revenu à la santé, Roosevelt n'avait plus peur de rien.

Depuis le soir où il apparaît, soutenu de ses béquilles, à la convention démocrate de 1924, pour proposer le nom de Al Smith à la présidence, jusqu'à ce jour de mars 1933 où il devient président, c'est le récit d'une série de hasards politiques rapides et imprévus.

Al Smith n'est pas choisi en 1924; la convention lui préfère un autre démocrate, John W. Davies, qui sera battu par Coolidge.

Après l'élection de Roosevelt comme gouverneur de New-York et la défaite de Al Smith à la présidence, son dessein se précise de plus en plus. Ce n'est pas un gouverneur audacieux; il se révèle extrêmement prudent. Son ambition, c'est de se faire des amis et d'éviter de se créer des ennemis.

Roosevelt n'a été élu gouverneur de New-York que par 25.000 voix. Par une petite majorité, la convention démocrate de Chicago le choisit en 1932. Roosevelt et Al Smith ne sont plus des amis personnels, mais des adversaires.

La politique est un jeu étrange. Al Smith n'eût jamais appelé Roosevelt de Warm Springs, s'il eût prévu qu'il créait alors un personnage qui le rejeterait dans l'oubli. Par la chance et par son habileté personnelle, Roosevelt devient président en 1932, en 1936 et 1940.

Après l'élection de Roosevelt comme gouverneur de New-York et la défaite de Al Smith à la présidence, son dessein se précise de plus en plus. Ce n'est pas un gouverneur audacieux; il se révèle extrêmement prudent. Son ambition, c'est de se faire des amis et d'éviter de se créer des ennemis.

Roosevelt n'a été élu gouverneur de New-York que par 25.000 voix. Par une petite majorité, la convention démocrate de Chicago le choisit en 1932. Roosevelt et Al Smith ne sont plus des amis personnels, mais des adversaires.

La politique est un jeu étrange. Al Smith n'eût jamais appelé Roosevelt de Warm Springs, s'il eût prévu qu'il créait alors un personnage qui le rejeterait dans l'oubli. Par la chance et par son habileté personnelle, Roosevelt devient président en 1932, en 1936 et 1940.

Après l'élection de Roosevelt comme gouverneur de New-York et la défaite de Al Smith à la présidence, son dessein se précise de plus en plus. Ce n'est pas un gouverneur audacieux; il se révèle extrêmement prudent. Son ambition, c'est de se faire des amis et d'éviter de se créer des ennemis.

Roosevelt n'a été élu gouverneur de New-York que par 25.000 voix. Par une petite majorité, la convention démocrate de Chicago le choisit en 1932. Roosevelt et Al Smith ne sont plus des amis personnels, mais des adversaires.

La politique est un jeu étrange. Al Smith n'eût jamais appelé Roosevelt de Warm Springs, s'il eût prévu qu'il créait alors un personnage qui le rejeterait dans l'oubli. Par la chance et par son habileté personnelle, Roosevelt devient président en 1932, en 1936 et 1940.

Après l'élection de Roosevelt comme gouverneur de New-York et la défaite de Al Smith à la présidence, son dessein se précise de plus en plus. Ce n'est pas un gouverneur audacieux; il se révèle extrêmement prudent. Son ambition, c'est de se faire des amis et d'éviter de se créer des ennemis.

Roosevelt n'a été élu gouverneur de New-York que par 25.000 voix. Par une petite majorité, la convention démocrate de Chicago le choisit en 1932. Roosevelt et Al Smith ne sont plus des amis personnels, mais des adversaires.

La politique est un jeu étrange. Al Smith n'eût jamais appelé Roosevelt de Warm Springs, s'il eût prévu qu'il créait alors un personnage qui le rejeterait dans l'oubli. Par la chance et par son habileté personnelle, Roosevelt devient président en 1932, en 1936 et 1940.

Après l'élection de Roosevelt comme gouverneur de New-York et la défaite de Al Smith à la présidence, son dessein se précise de plus en plus. Ce n'est pas un gouverneur audacieux; il se révèle extrêmement prudent. Son ambition, c'est de se faire des amis et d'éviter de se créer des ennemis.

Roosevelt n'a été élu gouverneur de New-York que par 25.000 voix. Par une petite majorité, la convention démocrate de Chicago le choisit en 1932. Roosevelt et Al Smith ne sont plus des amis personnels, mais des adversaires.

La politique est un jeu étrange. Al Smith n'eût jamais appelé Roosevelt de Warm Springs, s'il eût prévu qu'il créait alors un personnage qui le rejeterait dans l'oubli. Par la chance et par son habileté personnelle, Roosevelt devient président en 1932, en 1936 et 1940.

Après l'élection de Roosevelt comme gouverneur de New-York et la défaite de Al Smith à la présidence, son dessein se précise de plus en plus. Ce n'est pas un gouverneur audacieux; il se révèle extrêmement prudent. Son ambition, c'est de se faire des amis et d'éviter de se créer des ennemis.

NOUS NE SOMMES PAS AU BOUT DE NOS EPREUVES

En garde contre les dangers de l'optimisme. — Préparons-nous plus que jamais à la lutte, au sacrifice. — Et sachons mettre nos espoirs ailleurs que dans la bravoure de nos soldats et la valeur de nos ressources matérielles.

Ceux qui, chaque jour, laissent croire à notre population que la fin de la guerre est proche, que nos armes ne connaissent que des succès et que l'ennemi est à la veille de la défaite rendent à la nation un bien mauvais service. L'Allemand est plus puissant que jamais. Il domine l'Europe et s'il faut s'incliner devant la valeur de l'Angleterre, admirer son héroïque résistance, la puissance de sa flotte, la vaillance de sa force aérienne, il ne faut pas oublier, d'un autre côté, qu'elle est à peu près seule à offrir la résistance aux attaques ennemies et que sans l'aide puissante des Etats-Unis en matériel et en armement, peut-être aurions-nous connu, aujourd'hui, la défaite.

Comme l'écrivait, la semaine dernière, un confrère rural, et pour revenir sur les commentaires faits par le directeur de notre journal, l'optimisme, en temps de guerre, peut être un excellent élément de soutien moral, mais il peut aussi nuire à l'effort d'un peuple belligérant s'il contribue à lui faire perdre la notion du danger qui subsiste et partant de la nécessité des mesures à prendre pour sa sécurité. C'est pourquoi le bourrage de crânes tel que pratiqué par les journaux et la radio est des plus pernicieux et condamnables. Loin de créer l'état d'âme qui convient, il fausse les esprits, les achemine aux amères déceptions, au découragement, à l'irritation, ce qui les prépare fort mal à l'acceptation des sacrifices de toutes sortes que les gouvernants doivent inévitablement imposer en vue de gagner la guerre.

La pléthore de journaux et radiotelegraphes qui s'acharnent, chaque jour ou chaque semaine, à faire croire à leur public que tous les succès de la guerre sont du côté de nos alliés et que les ennemis se font battre, descendent ou écrasent presque quotidiennement, que tous les atouts — force, habileté, bravoure — sont du côté des Anglais tandis que les Allemands, les Italiens, les Japonais sont des gens affaiblis, affamés, exténués, découragés, malavisés, à la veille ou de se révolter contre leurs chefs ou de mettre bas les armes, ces journaux, ces radiotelegraphes font une oeuvre néfaste, anti-patriotique. Car il faut que les habitants d'un pays belligérant sachent ce qui se passe, apprennent les faits, les événements, les échecs comme les succès de leurs armées, aussi franchement et exactement que possible, pour qu'ils puissent les envisager graduellement avec stoïcisme et énergie et qu'ils ne finissent pas par perdre confiance en ceux qui le gouvernement comme en ceux qui sont censés les renseigner selon la vérité ou la réalité.

Soyons donc à la hauteur des sacrifices que, bientôt, nous serons appelés à faire pour gagner la victoire. Que dans nos journaux, à la radio, partout où ceux qui sont appelés à parler au peuple, à le renseigner, le fassent avec la conscience de leur responsabilité, et qu'ils évitent, en tout premier lieu, de créer cet atmosphère d'optimisme pernicieux qui nous fera, demain, accepter trop difficilement les sacrifices à faire. Sachons regarder les événements bien en face et s'en rendre dignes. Notre victoire n'en sera que plus glorieuse et plus belle.

E. F.

LE CANADA, PAYS D'AVENIR

Ce que nous réservons l'après-guerre. — Il faut nous préparer à recevoir une grosse émigration et l'établissement d'importantes industries. — Le devoir de l'heure.

Si le devoir de l'heure présente est de gagner la guerre et d'apporter à la Grande-Bretagne tout l'effort dont nous sommes raisonnablement capable, il n'importe pas moins de songer aux jours à venir et de nous préparer aux problèmes de l'après-guerre. Plus que jamais, lorsque la tourmente sera passée et que nous aurons eu raison de l'hydre allemand, le Canada sera le pays le plus attrayant au monde pour le placement. Depuis dix ans et surtout en ces dernières années, beaucoup de rentiers anglais et étrangers ont rencontré ici, des occasions sans égales de placement et de profits. D'énormes sommes d'argent ont fui les régions perturbées du monde entier, pour la sécurité du "Dominion".

La guerre et les mesures de guerre ont à peine modifié l'attrait que ce pays exerce sur les fonds étrangers. Quoique le Canada soit en guerre, les résultats des hostilités seront bien moins sérieux économiquement, que dans la plupart des pays, y compris un grand nombre qui restent neutres.

D'abord, les affaires canadiennes sont bien préparées à supporter la guerre. Actuellement, notre système économique est solidement ancré dans une demi douzaine d'industries au moins, où le "Dominion" a un rang d'importance mondiale.

De même, la situation du Canada est telle, que la production de richesses pendant une période de guerre, dépassera de beaucoup leur utilisation. N'étant pas un champ de bataille, les usines et le matériel du Canada sont largement à l'abri des forces destructives de la guerre.

Les mesures d'économies de guerre, telles le contrôle du change, ne rendent pas à la longue, le Canada moins attrayant pour le rentier étranger. Elles protègent tous les placements du Canada, tant ceux canadiens, que ceux étrangers. Il est vrai que les spéculateurs étrangers sont entravés; une multitude de manoeuvres d'agiotage sont difficiles; les fonds des rentiers étrangers peuvent être bloqués ici, pendant la durée de la guerre.

Mais il y a peu de pays où on puisse trouver plus de sécurité, plus de rendement et plus d'occasions de gain pour le capital. Il n'y a aucune ingérence dans le paiement de dividendes et d'intérêts aux rentiers étrangers. Le contrôle du change n'influe en rien sur le paiement des dettes canadiennes publiques ou privées, à l'étranger.

De plus, le principe du gouvernement fédéral, de "payer comptant" pour la guerre, est la garantie que nous Canadiens, avons prise, de protéger notre crédit national.

Il est donc évident que la vieille Europe va nous envoyer des flots d'émigrants qui vont venir chercher en terre canadienne la paix, la sécurité et refaire une existence si péniblement ravagée. Avec les ressources qu'ils auront pu sauver du désastre européen, on verra des industriels, des commerçants, des financiers établir, chez nous, des industries et des commerces dont la sécurité sera garantie par nos lois et notre paix politique et sociale. Préparons-nous donc à recevoir cet afflux d'émigrés qui ne manqueront pas de nous arriver et de se créer une patrie nouvelle sur la terre canadienne. Notre pays est immensément riche en ressources naturelles de toutes sortes. Il nous manque, pour les exploiter, de l'or et des bras. Ce serait folie de ne pas accueillir ceux qui nous arriveront et dont l'apport financier et humain aidera à faire du Canada une terre d'avenir et de vie heureuse.

E. F.

Les banquiers croient à la victoire et envisagent de nouveaux problèmes pour nous

Huntly R. Drummond, président, recommande au gouvernement l'adoption du rapport Rowell-Sirois — Il prétend que la récolte de blé constitue un actif d'une grande valeur potentielle — Il conseille d'éliminer les dépenses de temps de paix.

G. W. Spinney, gérant général, dit que la banque est bien décidée de jouer tout son rôle dans la poursuite de la victoire — Le bilan de la banque indique que l'institution prend une part importante à la finance des projets de guerre — La moyenne des prêts est de \$38,000,000 supérieure — Baisse légère de profits.

A la suite d'une revue bien au point des affaires canadiennes et un conseil à ses concitoyens de "faire tout ce qui est en notre pouvoir pour maintenir l'ordre dans notre maison", Huntly R. Drummond, dans son discours présidentiel aux actionnaires de la Banque de Montréal lors de l'assemblée annuelle tenue hier, a déclaré: "Lorsque nous aurons la victoire, nous devrons faire face à de nouvelles et d'énormes tâches, à de nouveaux problèmes et, surtout, à de nouvelles occasions de prendre de l'expansion."

Bien que le Canada, a fait remarquer le président, soit à l'heure actuelle en bonne posture pour ce qui a trait aux affaires, à l'embauchage, qui est à son niveau le plus élevé, et à la production industrielle, il ne faudrait pas oublier qu'il y aura un lendemain à tout cela. Aussi a-t-il déclaré à ce propos "qu'il fallait, tout en contribuant jusqu'à la limite à la poursuite de la guerre, ne pas oublier les ajustements qui plus tard vont devenir nécessaires."

L'économie soit dans les dépenses privées, soit dans les dépenses publiques, dit-il, doit être pratiquée jusqu'à la limite. Tous les projets qui n'ont rien à faire avec la guerre devraient être remis à plus tard lorsqu'ils ne nuiraient pas à notre effort de guerre et lorsque ces travaux pourraient absorber la main-d'oeuvre qui, alors, cherchera à s'employer. Il ne faut pas que la prudence soit jetée au vent mais nous devons faire tout en notre pouvoir pour maintenir de l'ordre dans notre maison. La prudence doit être notre guide dans nos dépenses gouvernementales, dans nos affaires publiques et dans nos affaires privées.

Rapport de la Banque M. Drummond, au début de ses remarques, a commenté brièvement le rapport financier qui a été soumis aux actionnaires. "C'est avec satisfaction, a-t-il dit, que je puis vous déclarer, qu'en dépit des temps extraordinaires que nous traversons, votre banque continue à se maintenir dans sa posture solide ordinaire. Notre actif total, bien qu'il soit en diminution sur l'an dernier, continue à se maintenir à un chiffre élevé. Toutes les réserves nécessaires ont été faites pour couvrir les pertes et nous demeurons, comme toujours, dans une situation solide pour faire face à toutes les demandes qui peuvent surgir."

En dépit d'une forte augmentation des taxes — augmentation portée de bon coeur — les profits, par suite d'une augmentation générale dans les affaires, ont été suffisants pour payer ces taxes plus élevées, défrayer les dividendes au même taux que les années passées et ajouter un petit surplus au solde créditeur. Ce résultat est dû, pour une grande part, au travail ardu et à la loyauté du personnel de la banque. Au cours de mes remarques de l'an dernier j'ai fait allusion aux restrictions placées sur les profits de la banque par suite de très bas taux d'intérêt qui prévalaient et par suite d'autres facteurs. Il est intéressant de noter que, pour les douze mois finissant au 31 décembre, le revenu net s'est élevé à \$973,000,000, soit \$66,000,000 de plus que l'an dernier, les recettes nettes pour chaque \$100 d'actif de la Banque ont été de 35 cents."

Le facteur de la guerre domine l'indice des affaires. Le président, en parlant de la situation des affaires, a fait remarquer qu'il y a un an les affaires commençaient à peine à se ressentir des effets des conditions de guerre. Cette situation est changée, et nous avons vu, dans les indices économiques ordinaires, ne donner plus une image exacte de la tendance des affaires vu l'influence de plus en plus grande que le facteur guerre exerce un peu partout.

Du point de vue agricole, le Canada a fait une bonne année en 1940, par suite des excellentes récoltes que nous avons eues. "Les ventes de blé et de produits laitiers", a noté le président, ont été satisfaisantes et les revenus que vont recevoir les fermiers seront plus élevés. La récolte de blé qui, lorsque tous les rapports seront additionnés, sera peut-être la plus importante que nous ayons eue au Canada, a été engrangée. Au point de vue du poids et de la qualité des produits laitiers, nous sommes satisfaits. Les récoltes de céréales ont été excellentes. "Dans le monde nous nous inquiétons peut-être un peu trop de la façon dont nous disposerons de cette récolte. Il ne faut pas oublier que cet important stock de blé constitue une richesse d'une forme absolument tangible et représente, à l'heure actuelle, un actif dont la valeur potentielle ne peut être pleinement estimée."

"M. Winston Churchill a déclaré qu'une des premières tâches de la Grande-Bretagne, lorsque la victoire sera un fait accompli, consistera à nourrir des millions de personnes en Europe — personnes actuellement à la ration. C'est là une promesse qui a été faite aux peuples d'Europe et dont ils réaliseront l'importance graduellement. Comme gage de cette promesse, il y a la merveilleuse récolte de blé que le Canada possède dans ses graneries."

Hausse de 30% des exportations. Pour ce qui est du commerce avec l'étranger, M. Drummond a déclaré que les exportations du Canada, au cours des douze mois terminés en septembre dernier, se sont totalisées à \$1,150,000,000 — soit 30% de plus qu'au cours des douze mois correspondants de l'année précédente. Les importations, dans la même période, ont augmenté de 46% pour se totaliser à \$1,905,000,000. La production agricole du Canada, d'approximativement \$200,000,000 au cours des douze mois, n'est pas comprise dans ces chiffres et devrait être ajoutée à notre balance favorable.

Finances gouvernementales. Pour ce qui est des finances du pays, M. Drummond a conseillé de tenir compte de la situation relative aux dépenses de temps de paix afin que le Canada puisse poursuivre plus facilement son effort de guerre et il a ajouté:

Je suis heureux de constater que le gouvernement fédéral a annoncé une réunion prochaine des autorités fédérales et provinciales. Ceux qui y participeront auront pour mission de considérer l'adoption, sans délai, d'un plan de recommandations du rapport Rowell-Sirois. C'est en termes élogieux que le président a fait allusion à la "finance merveilleuse" que le peuple britannique s'est adapté aux conditions de guerre et il a tout particulièrement commenté leur habileté à maintenir leurs exportations à un niveau aussi élevé. "Je propose, a-t-il dit: "Je voudrais ajouter ma voix à celle de tous les principaux hommes du Canada pour encourager nos gens à donner, en ce temps de guerre, la préférence aux marchandises britanniques lorsqu'ils achètent des choses importées, car chaque dollar d'achat de cette nature aide la Grande-Bretagne dans son effort de guerre et aide le Canada aussi dans son problème de change."

Coopération des Etats-Unis. M. Drummond croit que l'entente de défense mutuelle conclue avec les Etats-Unis est l'événement le plus important pour le Canada, depuis la Conférence de 1941, à partir de la guerre. Il a ajouté que les plus grandes répercussions de cette entente se feront sentir après la guerre lorsque le Canada, plus que jamais, constituera un lien vital dans les relations entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Discours des gérants généraux. G. W. Spinney, gérant général de la Banque de Montréal, a déclaré, en soumettant aux actionnaires de la Banque de Montréal lors de l'assemblée annuelle tenue hier le rapport financier qui reflète la part de plus en plus grande que joue cette institution dans l'effort de guerre du Canada alors que la banque est en mesure de réaliser un actif de \$38,000,000, "nous sommes déterminés de jouer tout notre rôle dans l'effort national. C'est avec confiance que nous envisageons la victoire qui doit être maintenant notre première et notre plus importante considération."

Le rapport que M. Spinney a présenté fait voir une excellente solidité et une grande liquidité. L'actif se totalise à \$961,300,000 contre \$1,025,500,000 il y a un an. "La diminution, dit-il, est due principalement à une réduction de notre portefeuille de valeurs par suite, tout particulièrement, de remboursements de titres fédéraux et provinciaux. L'actif immédiatement réalisable se totalise à \$200,000,000, soit 75% de tout le passif au public. Les profits nets à \$3,436,000 ont diminué de \$27,000 si on compare à l'année précédente. "Ce résultat, dit le gérant général, est satisfaisant si on considère que les taxes payées aux gouvernements fédéral et provinciaux ont augmenté de \$728,000 au cours de l'année, pour se totaliser à \$1,928,000. Cette augmentation est due tout particulièrement aux taxes fédérales plus élevées. Les revenus plus considérables que nous avons eus pour compenser cette diminution proviennent tout spécialement des prêts commerciaux qui, pour l'année écoulée, ont augmenté en moyenne d'à peu près 50%."

Haussse moyenne de \$38,000,000 des prêts commerciaux. Les placements à \$462,000,000 ont diminué de \$55,000,000 tandis que les prêts et les escomptes au Canada ont augmenté, au cours de l'année, de \$16,200,000 pour s'établir à \$217,600,000. Faisant allusion à l'augmentation des prêts, M. Spinney a dit: "Cette augmentation au 31 octobre n'indique pas exactement l'amélioration soutenue qui a été faite pendant la guerre. Les derniers douze mois, la moyenne mensuelle de nos prêts commerciaux a été de \$38,000,000 plus élevée que dans la période correspondante du précédent exercice financier. Cette augmentation dans les prêts provient tout particulièrement de l'accroissement des prêts aux manufacturiers, preteurs de l'amélioration dans les affaires en général et aussi des prêts aux agriculteurs, résultat du gros surplus de blé."

Production industrielle plus élevée. Bien que les conditions des affaires soient étonnamment dominées par la demande du matériel de guerre, le gérant général remarque que le volume de la production industrielle au Canada est déjà plus élevée qu'elle n'a jamais été et que l'activité est à peu près générale dans tout le pays. "La production, dit-il, est appelée à augmenter encore beaucoup plus que ce qui est prévu pour le jour n'est pas très éloigné maintenant, contrairement à ce qui fut le cas au cours des dix dernières années, où notre principal problème sera de trouver les moyens voulus pour accélérer cette production."

La vieille revendication espagnole sur Gibraltar

Depuis le début de la guerre, l'Espagne a observé une neutralité qui était plutôt bienveillante à l'égard de l'Allemagne et de l'Italie. C'est très compréhensible, car le général Franco aurait fait preuve d'ingratitude s'il n'avait pas manifesté quelque reconnaissance aux Allemands et aux Italiens, dont le concours lui avait été précieux pour triompher dans la révolution.

Cette attitude bienveillante de l'Espagne n'incommodait pas beaucoup les Alliés, puisqu'ils conservaient la maîtrise des mers, et que par conséquent, ce qui pouvait passer de la péninsule en Allemagne était insignifiant. Mais il existait un inconvénient plus grave, qui consistait en ce que les sous-marins du Reich qui opéraient dans l'Atlantique pouvaient trouver dans les ports espagnols des bases de ravitaillement et des abris. Cela s'était déjà produit durant la précédente guerre, mais on ne sait jusqu'à quel point cela a pu se répéter depuis le mois de septembre 1939, car on n'a à ce sujet que de très vagues informations.

La neutralité bienveillante de l'Espagne ne paraît donc pas avoir beaucoup gêné les Alliés, tant du moins que l'Italie n'est pas entrée en guerre. Dès lors, il a fallu surveiller plus étroitement les côtes espagnoles pour s'assurer que les Italiens n'y avaient pas établi des bases pour leurs sous-marins et autres unités navales. Il semble bien que les îles Baléares aient été utilisées à cet effet.

Mais aussi, du jour où l'Italie est entrée en guerre, s'est posée la question de Gibraltar. Les Anglais tenant cette clef de la Méditerranée, la flotte italienne se trouvait enfermée dans ce qu'elle appelle "Mare Nostrum", et si elle voulait remplir le rôle qui lui incombait en loyale alliée, en suppléant à la pénurie de navires de guerre de l'Allemagne, pour les opérations de guerre contre la Grande-Bretagne, il lui fallait sortir de la Méditerranée, et ceci elle ne le pouvait qu'en forçant le passage de Gibraltar, ce qui était s'exposer à perdre la majeure partie de ses bâtiments.

Pour s'ouvrir la porte de l'Atlantique, il n'y avait qu'une chose à faire pour l'Italie, c'était d'enlever Gibraltar aux Anglais et pour ce elle a songé à se faire aider par le général Franco qui, devait-elle estimer, lui devait bien cela. De son côté, l'Allemagne, également intéressée à ce que les Britanniques soient chassés du fameux rocher qu'ils détiennent, a de même insisté auprès du maître actuel de l'Espagne. On a dû aussi lui insinuer que l'on était disposé à le seconder dans l'opération à réaliser, tant par terre que sur mer.

Jusqu'à ces jours derniers, le général Franco n'avait rien dit, mais au cours d'une cérémonie, motivée par la remise d'une décoration, il a, dans un discours, abordé cette question de Gibraltar, en disant que la reine Isabelle la Catholique avait, dans son testament, donné comme mission à l'Espagne de "conserver Gibraltar, d'étendre la domination espagnole en Afrique et de maintenir l'unité de la nation". Il a ajouté que le pays avait deux millions de soldats décidés à faire face à n'importe qui et à défendre les droits de l'Espagne.

Le général Franco n'a-t-il pas pris quelques libertés avec l'histoire, car la reine Isabelle la Catholique n'avait pas à spécifier qu'il fallait conserver Gibraltar, puisque durant son règne au XVIe siècle, la question de Gibraltar ne se posait pas, les Maures ayant été chassés en 1212, du rocher qu'ils appelaient le djebel Al-Tarèq, à la suite de la bataille de las Navas de Tolosa, et que par conséquent, sous le règne de la reine catholique, Gibraltar appartenait depuis deux siècles à l'Espagne, et demeura encore en sa possession durant trois autres siècles.

Ce n'est, en effet, qu'en 1704, pendant la guerre de Succession que les Anglais s'emparèrent de Gibraltar et ils le conservent depuis cette époque. Si une possession trentenaire donne droit à un titre de propriété, il faut bien convenir qu'une possession de près de deux siècles et demi a encore plus de valeur.

Mais quels que soient les faits historiques, il n'en demeure pas moins aujourd'hui que le général Franco entend profiter de la guerre actuelle et des embarras qu'elle peut causer à la Grande-Bretagne, en revendiquant pour l'Espagne la possession de Gibraltar. En outre, pour bien marquer que si, de bon gré, il ne lui était pas fait droit, il a en fait menacé de recourir à la force avec les deux millions d'hommes qu'il a sous les armes.

Le général Franco serait donc disposé à attaquer par terre la petite colonie britannique, que l'on représente comme étant une des plus puissantes places fortes du monde, mais il doit compter également sur le concours de l'Allemagne et de l'Italie qui l'ont certainement incité à formuler cette revendication.

Un télégramme ne signalait-il pas récemment que 60,000 hommes de troupes allemands, après avoir traversé la France, avaient pénétré en Espagne. Ce pourraient être les éléments d'une armée qui apporterait sa collaboration aux Espagnols. Quant à l'Italie, naturellement, puisqu'elle a toute sa flotte dans la Méditerranée, elle aurait la mission de réaliser les opérations sur mer.

Mais, pour prendre Gibraltar, ce n'est pas seulement au rocher qu'il faut s'attaquer, tant par terre que par mer, c'est encore et surtout à la flotte britannique, ce qui n'est pas une petite affaire. L'Italie devra y engager la grande majorité de ses bâtiments de ligne, et elle s'exposera à des pertes très graves pouvant porter une sérieuse atteinte à sa puissance maritime si bien que le concours qu'elle pourrait par la suite apporter à l'Allemagne dans ses opérations dans la Mer du Nord, lorsque la porte de la Méditerranée serait ouverte, se trouverait singulièrement réduit.

L'Italie voudrait-elle courir ce risque? Il faut bien dire que, jusqu'à présent, sa flotte n'a pas fait preuve d'un très grand esprit de combativité. La seule fois où elle s'est trouvée en présence des croiseurs anglais, elle s'est efforcée, à l'abri d'un rideau de fumée, de les gagner de vitesse pour aller se réfugier dans les ports italiens. Or, des opérations devant Gibraltar seraient autrement sérieuses que ne le fut cette rencontre fortuite en Méditerranée.

D'autre part, si l'Italie laissait l'Espagne agir par terre, seule ou avec le concours de l'Allemagne, le problème de Gibraltar ne serait pas résolu complètement, car la flotte britannique se trouverait toujours là pour garder le détroit, et, de toute façon, il faudrait lui disputer le passage, ce qui, forcément, coûterait très cher. Ainsi, si

l'Espagne parvenait à enlever le rocher aux Anglais, la porte de l'Atlantique ne serait pas pour cela ouverte à l'Italie.

Néanmoins, maintenant que la revendication espagnole sur Gibraltar est formulée, il faut s'attendre à ce que le général Franco, secondé ou non par l'Allemagne et l'Italie, cherche à déloger la Grande-Bretagne de la position qu'elle occupe aux colonnes d'Hercule, et pour ce il faudra qu'elle lui déclare la guerre. Ainsi une nouvelle nation entrerait dans la mêlée. Ce ne serait sans doute pas la dernière.

Si l'Espagne réussit dans son entreprise, elle ne gagnerait qu'un lambeau de territoire mesurant à peine 5 kilomètres carrés, mais elle assumerait de suite une très grave responsabilité, en se constituant gardienne d'un détroit. De ce fait, elle pourra se trouver entraînée malgré elle dans tous les conflits où la question du passage de l'Atlantique dans la Méditerranée, et vice-versa, entrera en jeu. Elle y perdra sa tranquillité et sa sécurité.

Seule une puissance maritime très forte peut jouer le rôle de Cerbère devant une semblable porte et la Grande-Bretagne, en le remplissant, mettrait l'Espagne à l'abri de bien des tracasseries. L'Espagne ne devrait-elle pas lui en savoir gré?

— "Aujourd'hui"

Nouveau Pontiac

Poursuivant son œuvre de pionnier dans le domaine du style aérodynamique, la Pontiac pour 1941 a adopté le genre torpédo pour les carrosseries de toutes ses voitures.

Les voitures frappantes de la nouvelle saison sont réparties en cinq classes de prix distinctes: la Fleetleader à bas prix, la Fleetleader spéciale, la six de luxe, la huit de luxe et la huit Streamliner. Elles sont toutes caractérisées par de nombreux progrès techniques dont il découle une augmentation de puissance, de confort et de sûreté. Elles ont toutes le fameux moteur Pontiac à tête en L.

Dans la classe des plus bas prix, on trouve la Fleetleader et la Fleetleader spéciale sur 116 pouces d'empattement. Viennent ensuite la six de luxe et la huit de luxe, sur 119 pouces d'empattement, tandis que la huit Streamliner a un empattement de 122 pouces. La longueur de ces autos, respectivement, est de 198 pouces, 201½ pouces et 207½ pouces.

Bien que les radiateurs, capots, ailes et autres pièces en tôle, et les carrosseries Fisher de ces autos aient été renouvelés dans la réalisation d'une suprême élégance torpédo, la Pontiac conserve pour la septième année consécutive son motif de "trait d'argent" comme thème général.

Le chrome brillant est généreusement employé du radiateur au pare-chocs arrière, dans les barres massives, horizontales des grilles de radiateur qui s'étendent d'un phare à l'autre, et dans les gros pare-chocs solidement incorporés dans la carrosserie. Il y a un espace pour la plaque d'identité entre les gardes incorporés dans les pare-chocs avant. A peine visibles le jour, les lampes de stationnement sont ingénieusement placées pour se fondre dans la large grille de radiateur à côté des phares. Les nouveaux modèles ont aussi les marchepieds dissimulés, ou incorporés, qui ne sont visibles que lorsqu'ils sont abaissés.

Une inspection des intérieurs des séries Fleetleader et de luxe révèle que la largeur du siège avant a été accrue de 2½ pouces par rapport aux dimensions de 1940; elle est maintenant de 57½ pouces. Le siège avant de la série Streamliner a 60 pouces de largeur. Le siège arrière est plus large lui aussi grâce à un élargissement de la voie arrière.

Les dessinateurs ont apporté une attention spéciale au tableau de bord afin que le conducteur puisse voir les instruments à travers le nouveau volant de direction, sans la moindre obstruction. Le volant de direction de la série Fleetleader est du type à trois rais, celui de la Fleetleader spéciale est en V et celui des séries de luxe et Streamliner n'a que deux rais. Parmi les autres caractéristiques remarquables citons la lumière variable du tableau de bord contrôlée par un commutateur à droite du volant; le verrouillage de sûreté du capot dont la commande est juste sous le tableau de bord, à gauche de la colonne de direction, et le bord roulé du tableau pour plus de rigidité.

Une nouvelle caractéristique notable de commodité et de sûreté, sur les séries de luxe et Streamliner, est l'éclairage automatique de l'intérieur de l'auto. Quand une des portes avant s'ouvre, un interrupteur placé dans le montant arrière de la porte fonctionne automatiquement et allume le plafonnier. Dans la Fleetleader spéciale, l'interrupteur est sur la porte avant gauche.

Le style torpédo, joint à un pare-brise plus grand et à des montants plus droits accroît la visibilité. La superficie du pare-brise des séries Fleetleader et de luxe a été accrue de 90 pouces carrés, et le pare-brise des modèles streamliner est considérablement plus grand que l'an dernier. De nouvelles visières ajustables verticalement et pivotant de gauche à droite interceptent les rayons du soleil dans tous les sens. Elle peut aussi se tirer devant la vitre pour se joindre au milieu près du rétroviseur. Il y a, pour la commodité des occupants du siège avant, un nouveau cendrier escamotable, coulissant, directement sous la grille de radio.

Tous les nouveaux modèles Pontiac ont des compartiments à bagages spacieux et très accessibles. La roue de secours est montée verticalement sur le côté droit dans les sédans. Dans les coupés et sédans coupés il y a une tablette au bas de la malle, et c'est sous cette tablette que se place la roue de secours. Il y a des pièces de caoutchouc pour protéger les ailes contre les pierres volantes.

Parmi les nombreuses améliorations techniques se trouvent les axes de pistons renouvelés dont la manœuvre est pratiquée dans le côté au lieu d'en dessous. Des épreuves ont démontré que cette construction peut supporter 30% plus d'usage que les autres axes de pistons. Nouvelles cette année sont aussi les bagues en bronze d'aluminium des axes de pistons qui sont moins affectées par le cachet acide de certaines huiles. Les freins hydrauliques de service et le frein mécanique d'urgence ont été améliorés. Il y a aussi de nouveaux tambours et de nouvelles garnitures de freins. Les nouvelles garnitures moulées, disent les ingénieurs,

seront moins affectées par la chaleur des freins dans le service continu.

Il y a un choix de huit couleurs solides et deux combinaisons deux tons.

Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec

Récemment eut lieu à Rimouski le congrès des Chambres de Commerce du Bas St-Laurent. Cette réunion d'hommes d'affaires avait été organisée par M. C.-B. Beaudet de Mont-Joli. Elle fut présidée par M. Alfred-H. Paradis, président de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec.

Les délibérations du congrès furent ouvertes par l'administrateur régional de la Fédération, M. C.-B. Beaudet. Son honneur le maire de Rimouski, Me P.-E. Gagnon souhaita la bienvenue aux congressistes et mis à leur disposition la

grande salle de l'hôtel de ville. Après un exposé des buts de la Fédération par le président, M. Alfred-H. Paradis, et une revendication de l'utilité des Chambres de Commerce par le secrétaire de la Fédération provinciale, les délégués procédèrent à l'étude de nombreuses questions.

Parmi celles-ci, il convient de noter: une résolution ayant pour but de demander aux Chemins de fer nationaux d'assumer l'exploitation du chemin de fer Canada and Gulf entre Mont-Joli et Matane. On envisagerait ainsi la prolongation éventuelle de cette ligne jusqu'à Gaspé par la vallée de la rivière Sainte-Anne; une pétition au gouvernement provincial réclamant l'élargissement et le revêtement asphalté de la route Rivière-du-Loup-Sainte-Flavie afin d'orienter les touristes vers la Gaspésie plutôt que vers le Nouveau-Brunswick; une résolution sur l'éducation dont voici le tenor:

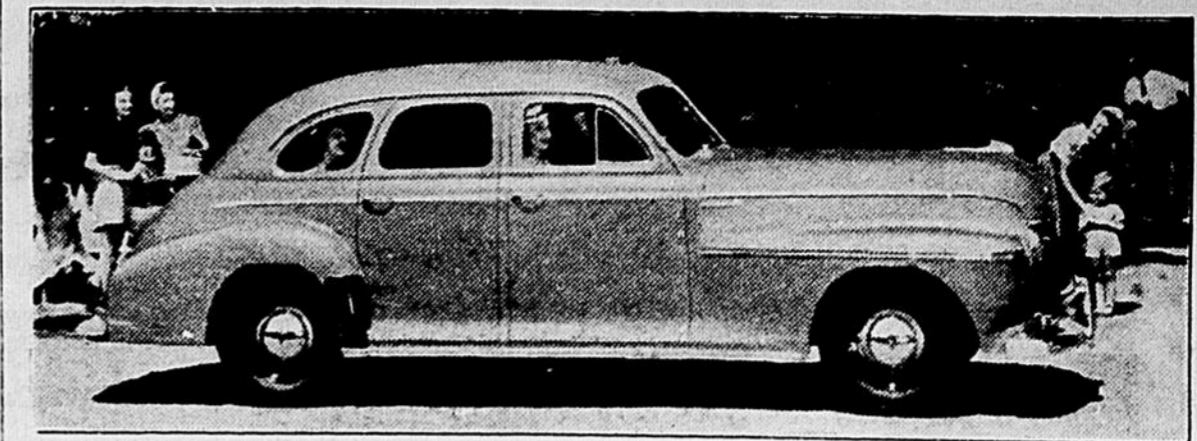
"QUE le gouvernement provincial soit respectueusement prié d'aider et d'encourager les écoles, collèges et universités de la Province de Québec dans leur œuvre de préparation des jeunes pour la vie afin qu'ils puissent revendiquer avec succès leur part de l'activité économique du Canada".

Après la séance d'étude, les congressistes assistèrent à un grand banquet au cours duquel de nombreux discours furent prononcés. Les Chambres de Commerce de Matane, de Mont-Joli et de Rimouski étaient représentées officiellement. De nombreux observateurs étaient venus d'ailleurs.

Qu'est-ce qu'un chirurgien?

Il est représenté que le "CONSENTEMENT" d'une personne à se laisser administrer une drogue, bien que celle-ci puisse être mortelle si la dose en est exagérée tant soit peu, et à se laisser inciser les

LA NOUVELLE OLDSMOBILE 1941



Acclamés comme les plus belles voitures présentées dans les 43 années de progrès d'Oldsmobile, les modèles 1941, annoncés en trois séries nouvelles, présentent la Spécialie, la Cruiser dynamique et la Cruiser sur commande. Ces autos frappantes comportent de nombreux perfectionnements techniques, y compris la commande hydraulique sensationnelle qui se trouve cette année dans tous les modèles de toutes les séries. Illustré ci-dessus: le sédan quatre portes à bas prix de la série Spécialie.

chairs à un degré dont elle ne connaît en aucune manière la portée, constitue l'épreuve "suprême" de la foi d'un être humain dans l'habileté et l'honnêteté de son confrère d'être humain."

Il n'y a certainement pas de position humaine qui s'impose au tant de foi et de confiance, d'homme à homme, que celle du chirurgien. Aussi cette implication en suggère-t-elle les dangers. De plus, cette foi n'est souvent basée que sur une croyance aveugle, effet de l'imagination, et n'a de fondation que dans le oui-dire et dans la confiance subitement créée en la personnalité ronflante du soi-disant chirurgien.

A raison de cette ignorance intangible du public par rapport à la nature d'une opération de chirurgie, cette attitude, que crée souvent l'ambiance de l'entourage, constitue constamment une menace pour les vies humaines et un grand désarroi pour les familles en cause. Le charlatan, le prestidigitateur, est souvent riche de ce don connu sous le nom de "personnalité". Il n'y a pas de règle qui puisse nous guider dans le choix d'un chirurgien. Il en somme, nous éclairer en temps et lieu! Malheureusement!

Qu'il y ait de la chirurgie qui soit faite "à contretemps" dans nos hôpitaux, personne ne le peut nier. La question de savoir pour quelle raison il faut opérer et quand il est indiqué de ce faire est d'une importance de beaucoup plus grande pour le patient que n'est la technique employée après qu'une telle décision aura été prise: "To operate or not to operate, that is the question!"

Le "drame" de la "chirurgie" fait souvent un grand appel au public! Il est probable que le chirurgien de la vieille école sera plus en mesure de peser avec plus d'équité et d'à propos l'évidence clinique, dans chaque cas, que ne le sera le neophyte, le nouveau venu, pour qui une laparotomie n'est trop souvent qu'un nom pour décrire une certaine série de procédures et de manœuvres dont il devra, peut-être, tirer profit en même temps qu'inspiration.

Il n'y a pas de crime plus grand que l'on puisse commettre, au nom de la médecine, que celui d'abuser de cette confiance splendide du patient. Tout hôpital devrait s'efforcer de prévenir de telles manœuvres, et devrait rayer de sa liste le

nom, ou les noms, de ces pseudo-chirurgiens". Il devrait buter dehors, sans cérémonie, toutes ces personnes "mal-entraînées" ou mal préparées, qui exposent, sans raison, le public aux dangers de la "chirurgie".

L. Lane-Charpentier, M.D.

De l'essence pour quatre mois...

La Valette, Ile de Malte. — Quand Mussolini a précipité son pays dans la tourmente, il comptait sur une défaite rapide de l'Angleterre, et ses provisions globales de carburant pouvaient durer environ quatre mois. Cela explique pourquoi la Marine et l'Aviation italiennes sont aussi peu actives: il faut économiser la gasoline. Il ne vient de Roumanie que 56 wagons-citernes par semaine. Ce pétrole est emmagasiné dans les réservoirs de Trieste. Aux raffineries de Bari, on ne traite que le pétrole albanais, qui est de qualité inférieure. A Venise, les raffineries fonctionnent au ralenti, et celles de Livourne et de Spiezia ont été fermées à cause du manque de pétrole. Le but de la campagne de Grèce est précisément d'atteindre le Proche-Orient et les puits d'huile qui s'y trouvent.



M. LÉON TRÉPANIÉRIE

CANDIDAT À LA MAIRIE

Son Programme - Ses Engagements

M. LÉON TRÉPANIÉRIE est candidat au poste de maire de Montréal. Depuis les deux dernières années il a été directeur général de la Commission du troisième centenaire de Montréal, chargé de préparer les fêtes qui devaient avoir lieu en 1942.

Sur notre demande, M. Léon Trépanier a abandonné ce poste pour se présenter candidat comme maire de Montréal, aux élections du 9 décembre prochain. Nous avons demandé à M. Trépanier d'en agir ainsi parce que nous estimons qu'il est le candidat logique, le candidat idéal au poste de premier magistrat dans le nouveau régime administratif qui entrera en vigueur lorsque la nouvelle administration sera en fonctions après l'élection du 9 décembre.

LE PROGRAMME DE M. LÉON TRÉPANIÉRIE

1. Mesures pour réduire au minimum le chômage d'après-guerre dans le grand Montréal.
2. Effort pour augmenter l'emploi permanent et l'achat à Montréal.
3. Création d'une Commission de Service Civil Municipal.
4. Un budget équilibré de façon à nous conduire à une réduction des impôts.
5. Campagne intensive pour attirer un plus grand nombre de touristes.
6. Poursuivre l'étude des meilleurs moyens pour célébrer le troisième centenaire de Montréal, assisté

que la paix sera rétablie; tout en organisant une célébration convenable, mais modeste, en 1942, si la guerre se prolonge jusque-là. M. Trépanier apportera à cette tâche toute l'expérience qu'il a acquise dans les deux années qu'il a consacrées à préparer les grandes fêtes qui avaient été fixées pour 1942. La période immédiate d'après-guerre s'y prêtait particulièrement, car l'afflux des dollars touristiques serait alors plus précieux que jamais.

8. Effort pour obtenir des que les conditions le permettent, les améliorations liées aux fêtes tricentennaires. Elles comprendraient la construction d'une salle de Congrès et d'Exposition, l'amélioration définitive des artères de circulation de la ville, le développement des parcs et terrains de jeux, l'embellissement de la ville, et enfin — un véritable commencement d'exécution du plan d'urbanisme.

9. Collaboration active à tous les projets d'aide à la jeunesse institués par les gouvernements, les autorités religieuses et autres organisations.

LES ENGAGEMENTS DE M. LÉON TRÉPANIÉRIE

1. "Un nouvel ordre de choses sera établi incessamment à l'hôtel de ville. L'estime qu'en voue le peuple à son premier magistrat, nous nous engage à donner toute la coopération nécessaire au conseil municipal et au comité exécutif pour assurer le bon fonctionnement du nouveau régime."
2. "Je n'ai l'intention de faire la guerre à aucun gouvernement. Je crois de très mauvaise politique de s'aliéner la bonne volonté et la sympathie que nous voulons obtenir — et dont nous avons un besoin vital — chez les autorités gouvernementales supérieures. J'ai plus confiance dans les conversations amicales, la collaboration mutuelle et l'effort en commun."
3. "Nous n'avons pas besoin d'insister, auprès des électeurs de Montréal, sur la vaste expérience que M. Trépanier a acquise dans les affaires municipales, provinciales et fédérales, ni des relations précieuses qu'il entretient avec les hommes dans la vie publique, indépendamment de ses succès politiques. Le bon renom et le prestige de la ville de Montréal exigent que le futur conseil municipal de cent représentants soit présidé par un citoyen qui par sa connaissance approfondie des affaires civiques et sa dignité naturelle pourra donner à ses collègues une active et précieuse collaboration."

COMITÉ CENTRAL: 87 OUEST, RUE ST-JACQUES.

M. LÉON TRÉPANIÉRIE

journaliste, né à Québec en 1881

Études classiques à l'Université d'Ottawa. Diplômé de cette université.

Débuté comme journaliste à La Presse en 1901 et devient plus tard chef du service des nouvelles au Devoir, puis à la Patrie.

En 1919, est désigné par le Canadian Press comme délégué de la presse française du Canada à la Conférence de la Paix à Paris et à Versailles. Représente en même temps le Gouvernement fédéral comme directeur-conjoint du service de renseignements pour le Canada.

Expérience municipale

En 1920, est nommé secrétaire d'une Commission par le Gouvernement provincial pour étudier un nouveau mode d'administration pour la Cité. En 1921, est élu échevin pour le Quartier LaFontaine. Réélu aux élections de 1924-1926, 1928-1930, 1932-1934, 1936-1938. Leader du Conseil de 1928-1930 et de 1932-1934. Doyen du Conseil en 1938, il démissionne pour accepter le poste de secrétaire général des fêtes du IIIe Centenaire de Montréal en 1942.

A fait partie pendant quatre ans de la Commission Métropolitaine et de l'Exécutif de l'Union des Municipalités de la Province de Québec. Fut secrétaire de la première Conférence des Maires du Canada tenue à Montréal en 1936.

Fonctions diverses

Secrétaire-conjoint pour la Province de Québec des deux emprunts de la Victoire (1917-1918). Reçoit, à l'issue des deux campagnes, trophée spécial pour les résultats accomplis.

Président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal de 1925 à 1929. Sous sa présidence a été érigée la Croix du Mont-Royal et ont été entreprises les grandes parades annuelles du 24 juin.

Secrétaire des Campagnes de souscription de l'Université de Montréal, de l'Association Athlétique du National et des Abris Catholiques de l'Armée.

En 1926, représente la Cité de Montréal aux fêtes du Centenaire de Marcelin Berthelot à Paris et parcourt France et Suisse pour faire une étude des fêtes régionales, traditions folkloriques et industries d'arts domestiques.

En 1923, parcourt les États-Unis, chargé d'étudier l'organisation des grandes expositions. Visita successivement: Seattle, Portland, Oregon, San Francisco, Los Angeles, Hollywood, San Diego, Chicago, Buffalo et Detroit.

En 1935, organise les fêtes du IIIe Centenaire des Trois-Rivières.

En 1937, organise les fêtes du Centenaire de Sherbrooke.

En 1938, organise les fêtes du Centenaire du Saguenay.

Domaine social

Est vice-président de l'Hôpital Saint-Luc et vice-président de l'Hôpital Pasteur. Gouverneur à vie des hôpitaux Notre-Dame, Sainte-Clotilde d'Arc et Sainte-Justine. Membre à vie du Club Saint-Denis, du Club Canadien et de l'Association A. A. N. Membre et ancien secrétaire d'Etat des Chevaliers de Colomb, de la Société des Artisans et de l'Alliance Nationale. Membre de la Société Historique de Montréal. Membre de la Chambre de Commerce de Montréal et de l'Office du Tourisme et des Congrès.

Possède l'une des plus fortes documentations que l'on puisse trouver sur les problèmes municipaux: chômage, logement salubre, urbanisme, circulation, etc.

Politique

A voté bleu, a voté rouge. Depuis plusieurs années a appuyé par son vote et en public ceux qu'il croyait être les plus aptes à nous représenter dans les conseils de la nation, à Ottawa, à Québec ou à l'hôtel-de-ville, indépendamment de leur couleur politique.

Réclamation favorite: La marche

LÉON TRÉPANIÉRIE est avant tout un réalisateur. Il n'a jamais reculé devant les tâches qu'on lui a confiées. Il n'a connu que le travail. Il s'est efforcé depuis trente ans à se rendre utile à ses concitoyens.

Après deux ans comme directeur général de l'organisation des fêtes de 1942, il a pu récemment soumettre à la Commission du IIIe Centenaire le programme complet des fêtes qu'il projette de réaliser si les circonstances actuelles le permettent.

Élu maire de Montréal le 9 décembre prochain il devient automatiquement Président de la Commission du IIIe Centenaire de Montréal, et peut donner davantage son appui à ses collègues pour la réalisation du programme qu'il leur a soumis.

(Cette annonce a été publiée et payée par un groupe de citoyens qui appuient M. Léon Trépanier.)

VOTEZ POUR RAOUL TRÉPANIÉRIE

Candidat à la mairie

Grande assemblée, dimanche après-midi, le 8 décembre à deux heures, au Marché Saint-Jacques.

Autre assemblée, dimanche soir, à 8 heures à la Salle des Débardeurs.

ORATEURS DISTINGUÉS

Venez en foule

Leon Trépanier à la Mairie

UN PROGRAMME - UN REALISATEUR

L'effroyable faillite de l'ex-politique du chômage

Elle engage l'hon. T.-D. Bouchard, ministre de la Voirie et des Travaux Publics, à soumettre un nouveau plan. — Comme quoi les "paresseux" entendaient dominer la province.

De la si remarquable conférence prononcée à Montréal par l'hon. T.-D. Bouchard sur la faillite du système des secours aux chômeurs, nous extrayons ces conclusions du ministre de la Voirie et des Travaux Publics.

Quel a été le résultat du vieux système d'aide aux chômeurs nécessaires? Sa faillite complète est une ruine pour les municipalités et les gouvernements. En voici la preuve bien évidente.

En janvier 1940, en un moment où le travail n'avait jamais été guère plus considérable dans le pays, il restait encore sur les listes de secours dans la métropole et dans la province, les nombres effrayants indiqués par le tableau suivant:

MONTREAL, janvier 1940.

Nombre de Secourus:	
Cas seuls	5,357
Chefs de familles	29,506
Personnes secourus	119,360

TOUTE LA PROVINCE, janvier 1940.

Nombre de Secourus:	
Cas seuls	7,365
Chefs de familles	50,557
Personnes secourus	223,786

Les dépenses totales du mois de janvier 1940 pour secours directs seulement coûtent encore:

Montreal	\$ 733,736.00
Toute la province	1,841,316.15

Et cela bien que les réformes du nouveau gouvernement eussent déjà commencé à faire sentir leurs bons effets car en janvier 1939 cette dépense totale s'était élevée à \$2,995,060.15. Bien que nous ayons réalisé en janvier 1940 une économie de \$1,153,744.00 il n'en restait pas moins une dépense mensuelle de \$1,841,316.15 en secours directs pour prouver l'inefficacité absolue du système qui faisait encore vivre dans une oisiveté presque totale 223,786 personnes aux dépens de ceux qui travaillaient dans le reste de la province.

Le secours direct à lui seul a coûté dans notre province au delà de \$145,000,000 depuis qu'il a été institué.

UNE VERITABLE INDUSTRIE

Cette assistance telle qu'elle a été donnée était tellement illogique qu'elle était devenue en certains endroits une véritable industrie. Des villes où il n'y avait pratiquement aucune manufacture et aucun autre genre d'industrie en activité ont vu accroître leur population sous sa tutelle protectrice.

Voici trois cas typiques indiquant l'accroissement rapide de la population au cours de la crise économique qui aurait dû avoir pour effet naturel une diminution de population:

EXCEDENT DE POPULATION EN 1939 SUR 1930

Années	St-Joseph d'Alma (a)	Cap de la Madeleine (b)	Chicoutimi (c)
1930	3,800	8,422	11,455
1931		8,500	11,683
1932	3,800	9,058	12,135
1933	4,525	9,130	12,598
1934	4,650	9,323	12,931
1935	5,010	9,997	13,021
1936	5,300	10,123	13,300
1937	5,550	10,375	14,068
1938	5,800	10,831	14,330
1939	6,000	11,100	15,101

- (a) Population accrue de 2,200 en neuf années, soit de 60%.
- (b) Accroissement en neuf années 2,678, soit de 32%.
- (c) Accroissement pour la période, 3,646, soit de 32%.

LE NOUVEAU SYSTEME

Lorsque le nouveau gouvernement prit le pouvoir, on m'a prié de me charger, comme je l'avais d'ailleurs déjà été avant la chute du gouvernement, en 1935, de la question de l'assistance aux chômeurs. J'ai accepté cette tâche qui était loin d'être attrayante et je décidai d'attaquer le problème de front comme je l'avais fait en 1935.

Je fis approuver pour une seconde fois la seule méthode que je croyais rationnelle pour faire face à la situation. Cette méthode, elle est bien simple: le remplacement du simple secours direct par des allocations équivalentes de chômage, à être gagnées par les sans-travail nécessaires avant ou après leur paiement.

Ce système procède d'un principe nullement compliqué et des plus justes: tout ce que le chômeur nécessite a droit de réclamer de l'Etat, c'est évidemment du travail bien rémunéré et fait sous des conditions normales. C'est ce travail que nous avons mis à la disposition de tous les chômeurs nécessaires de la province et qui nous a permis de solutionner le problème comme vous le verrez par la suite de mes remarques.

Remplacer la simple charité par du travail, c'était pour le gouvernement prendre le taureau par les cornes. En vertu de ce système, les listes de secours se trouvaient purgées automatiquement de tous ceux qui y figuraient depuis un grand nombre d'années et qui n'étaient pas de véritables chômeurs nécessaires. Faire exécuter du travail utile au lieu de faire la charité en pure perte c'était fermer une plaie béante par laquelle se perdait en jets continus la vitalité financière du pays. Instaurer le nouveau système, c'était rétablir dans un nombre considérable de nos familles la loi sacrée du travail.

LE TERRORISME

Adopter cette réforme, c'était en somme sauvegarder l'intérêt public mais léser inévitablement l'intérêt personnel d'une foule de personnes qui avaient profité iniquement jusque-là des lacunes du vieil ordre de choses. Il est clair que cette salutaire réforme ne pouvait être mise à exécution sans qu'elle ne donne lieu à de violentes récriminations de la part d'un certain nombre de ceux dont elle lézait l'intérêt.

Mais pour réussir une affaire sérieuse il ne suffit pas seulement d'avoir pris le taureau par les cornes; il faut aussi vouloir et pouvoir le tenir. Et si quelqu'un sait que cela n'a pas toujours été une tâche facile, dans le cas qui nous occupe, c'est bien votre humble serviteur. Démarches multiples auprès de mes collègues du Cabinet pour me faire censurer; innombrables lettres anonymes pour me menacer de mort personnellement; avis charitable à mes amis de ne pas m'accompagner en automobile de peur que la balle qu'on doit m'envoyer ne s'égaré dans leur tête, chemin faisant; informations fréquentes qu'une bande organisée de Montréal doit se rendre chez-moi pour faire sauter ma résidence; bref, aucune méthode de terrorisme n'a été négligée, mais j'ai réussi quand même à tenir le taureau par les cornes et à le maîtriser. Il m'en est resté au plus quelques légères ampoules aux mains.

TOUS AU TRAVAIL

Les résultats ont été au delà de toute espérance. Si j'en avais le temps je vous dirais exactement de quelle façon on a pu les obtenir mais il serait trop long d'expliquer en détails comment on s'y prend pour faire ainsi gagner leurs allocations aux chômeurs secourus, car c'est une affaire de routine administrative assez compliquée et sans grand intérêt pour le public. Je me bornerai à vous dire que les secourus, en compensation de leur allocation, fournissent du travail rémunéré sur la base horaire des contrats collectifs, qui est par exemple, à Montréal, de 44 cents de l'heure. Comme le but du plan est de faire gagner leurs allocations d'avance aux chômeurs secourus tandis qu'il fait beau temps et en prévision des jours de mauvaise saison, on ne donne pas au chômeur chaque

semaine le plein montant de ce qu'il a gagné, mais on lui remet seulement son allocation et on garde le reste en réserve pour le lui remettre plus tard suivant l'échelle de secours direct. Cependant, comme le chômeur secouru a besoin d'une nourriture plus abondante et use plus de vêtements lorsqu'il travaille en retour de son secours au lieu de rester au repos chez lui, nous avons décidé que les semaines où le chômeur fournit du travail, nous lui paierions un surcroît d'allocation de trente pour cent. Quand aux allocations que le chômeur a gagnées d'avance et que nous tenons en réserve pour lui, elles lui seront payées intégralement même s'il laisse subséquemment le secours direct parce qu'il aura réussi à se trouver du travail dans l'entre-prise privée. J'ose donc prétendre, sans fausse modestie, qu'on n'a jamais encore proposé au chômeur un système de travail plus avantageux que celui-là.

UN SUCCES ECLATANT

Depuis l'inauguration de ce plan de travail, le nombre de chômeurs secourus a diminué de façon incroyable, presque merveilleuse. Voici des chiffres sommaires donnant une excellente idée du progrès réalisé partout dans la province:

NOMBRE DE PERSONNES SUR LES LISTES DES ASSISTES, CHEFS DE FAMILLES ET PERSONNES SECOUREES:

	Avril 1940	Octobre 1940	Diminution
Montréal	30,206	13,321	16,885
District de Montréal	6,696	1,748	4,948
District de Québec	13,917	2,605	11,312
COUT TOTAL DU CHOMAGE POUR MONTREAL			
Mois d'avril 1940			\$1,035,806
Mois d'octobre 1940			467,677

DIMINUTION	\$ 568,129
COUT TOTAL DU SERVICE DE CHOMAGE	
Province	
1er juin au 1er novembre 1939	\$25,190,261.31
1er juin au 1er novembre 1940	\$12,868,945.18

DIMINUTION TOTALE	\$12,321,316.13
Montréal	
10 mois au 31 octobre 1939	9,207,751.00
10 mois au 31 octobre 1940	7,766,847.00

DIMINUTION	\$ 1,440,904.00
Cité de Montréal, seule	
10 mois au 31 octobre 1939	\$ 3,146,947.00
10 mois au 31 octobre 1940	\$ 1,721,923.00

DIMINUTION	\$ 1,025,024.00
------------	-----------------

LE PLAN A MONTREAL

Si le système nouveau a été mis en force dès l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement notre plan de travail proprement dit n'a pu être inauguré à Montréal que le 19 juillet. Du 19 juillet au 28 octobre, 31,330 convocations au travail ont été lancées, mais cela ne fait pas 31,000 hommes appelés en service, car la plupart ont été convoqués plus d'une fois. En réalité, environ 13,000 hommes de Montréal sont passés sur nos chantiers à tour de rôle et à plusieurs reprises, et sur le nombre des personnes convoquées, 73 ont refusé de se rapporter, 1,315 ont déclaré avoir un autre emploi à celui qui leur signifiait l'avis de convocation, 1,536 ne se sont pas présentées pour une raison ou pour une autre, et 239 se sont enrôlées.

Le nombre de 31,330 cas de convocation, on a trouvé seulement 335 cas de maladie plus ou moins chronique et 85 cas d'infirmité. Ces cas de maladie chronique ou d'infirmité ont été rayés des listes, car ils relèvent de la charité et non pas du chômage, mais les cas de maladie temporaire ont été maintenus sur les listes pour convocation au travail après guérison.

Vous remarquerez que 1,315 individus ont déclaré avoir trouvé un emploi au moment même où l'enquêteur de Montréal venait leur porter leur convocation au travail. C'est peut-être une simple coïncidence, mais vous admettez que ces cas de coïncidence sont une bien forte proportion de l'ensemble, et l'on a bien le droit de penser, sans porter de jugement téméraire que bon nombre d'entre eux avaient déjà depuis un certain temps un emploi qu'ils avaient trouvé moyen de cacher aux enquêteurs de la Commission. Quant aux 1,556 qui ne se sont pas présentés, c'est une catégorie très variée. Il y en a qui ne se sont jamais montrés sans donner la moindre raison; d'autres qui ont manqué à l'appel une journée quelconque pour des raisons plus ou moins légitimes et plus ou moins acceptables. A ce sujet, je tiens à faire noter que le gouvernement provincial n'est pas directement responsable de la radiation des listes de secours. D'après notre plan, nous insistons pour que les chômeurs secourus fournissent un travail honnête en retour de leurs allocations et nous n'admettons pas qu'ils ne se présentent pas aux chantiers une journée quelconque sans une bonne et valable raison. C'est là un principe général posé pour nous afin d'éliminer les paresseux, les fraudeurs, les recouvreurs et les simples mendiants, et cela ne vise aucunement les chômeurs authentiques et de bonne volonté. Cependant, il ne nous appartient pas de juger chaque cas particulier, et à chaque fois qu'une absence est constatée, nous nous bornons à la signaler à la Commission municipale du chômage qui ensuite va enquêter chez le délinquant et juge si ses raisons sont bonnes. Si la Commission juge ses raisons acceptables, elle le réintègre sur la liste des secourus, mais dans le cas contraire, son nom est rayé. Je ne suis pas assez familier avec les dessous du chômage chronique pour pouvoir juger de ce fait, mais on m'assure qu'un très grand nombre de chômeurs secourus ont toutes sortes de petits revenus cachés, et que la nécessité de se présenter à heure fixe, tous les jours de la semaine, sans exception, les dérange souvent dans la pratique de leurs petites fraudes aux dépens de la Commission de Chômage. C'est pourquoi la Commission Municipale se montre très sévère pour les absences ou les arrivées en retard sur les chantiers. Il est bien possible que dans quelques cas isolés cette Commission se soit trompée et bien honnêtement, car lorsqu'on traite avec des dizaines de milliers de personnes inconues, il est souvent difficile de distinguer entre l'homme malchanceux et de bonne foi, et le menteur effronté et de mauvaise foi. Mais en laissant de côté les erreurs humaines et inévitables dans une organisation de cette envergure, je crois que la Commission de chômage de Montréal fait son gros possible pour rendre justice à la fois au chômeur et au contribuable.

CONCLUSIONS

La comparaison faite entre les statistiques d'une semaine d'octobre 1939 et la semaine correspondante de 1940, statistiques fournies par la Commission du Chômage, illustre bien l'efficacité du nouveau plan dans la métropole.

DEPARTMENT DU CHOMAGE—CITE DE MONTREAL

Comparaison hebdomadaire de la statistique et des secours en nourriture, combustible et vêtements seulement.

42e Semaine	16-21 oct 1939	14-19 oct. 1940	Variation
Chefs de famille	19,506	9,996	9,510
Cas individuels	5,341	1,871	3,470
Personnes	92,679	48,155	44,524
Cout hebdomadaire	\$132,575.05	\$69,053.75	\$63,521.30

S'il y a eu une réduction de 17,000 cas de chômage à Montréal entre avril 1940 et octobre de la même année, je n'ai pas la présomption de penser que cela est dû uniquement à mon plan de travail, mais d'un autre côté, il est certain que ce plan a fortement contribué, d'une part, à réprimer la fraude, les abus et l'exploitation en prenant

Bienvenues Partout

SWEET CAPORAL

En gais cartons de 50, de 100, de 200, pour les Fêtes

Cigarettes SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

au piège tous ceux qui avaient des emplois plus ou moins réguliers et rémunérateurs à l'insu de la Commission de Chômage, et, d'autre part, en contraignant beaucoup de chômeurs, plus ou moins indolents ou indifférents, à profiter de la reprise intense de l'activité industrielle, en choisissant entre un emploi dans l'entreprise privée, d'une part, ou l'obligation, d'autre part, de gagner leurs allocations sur les chantiers de la voirie. Je suis convaincu que dans un grand nombre de cas, on a décidé, en face de cette alternative, de faire un effort pour se placer dans l'entreprise privée et qu'on y a réussi.

Mais il est bien certain que si nous avions continué éternellement de verser des allocations sans rien exiger en retour, personne n'aurait eu d'encouragement à reprendre le travail ou n'aurait été forcé de se remettre à l'ouvrage, et une fois la mauvaise habitude prise, nous aurions fini par avoir un peuple enfoncé dans la paresse devenue chronique et en proie aux pires déchéances physiques et morales. En nous appliquant à restaurer le goût et la dignité du travail, nous croyons avoir bien mérité de notre race, de notre province et de notre pays.

L'épargne de guerre

Le total des Certificats d'épargne de guerre vendus jusqu'au 31 octobre dernier s'élève à une valeur nominale de \$26,091,680, annoncé dernièrement le Comité de l'épargne en temps de guerre. Ce total s'applique à la période de cinq mois terminée à la fin d'octobre. La Colombie-Britannique vient en tête des provinces avec une moyenne d'achat de certificats par habitant de \$3.71. L'Ontario vient ensuite avec une moyenne individuelle de \$2.83, mais pour le volume total des achats en dollars c'est l'Ontario qui est le premier avec un chiffre de \$10,777,715.

PROVINCE	Val. nom.	Val. nom. par hab.
I.-P.-Edouard	132,220	1.35
N.-Ecosse	1,313,080	2.31
N.-Brunswick	825,600	1.82
Québec	4,583,785	1.43
Ontario	10,777,715	2.83
Manitoba	2,018,495	2.71
Saskatchewan	1,690,905	1.71
Alberta	1,766,385	2.16
Colombie-B.	2,950,785	3.71
Canada (y compris le Yukon)	26,091,680	2.27

IMPRIMATUR

Le Journal "L'Autorité", faisant affaire sous la raison sociale de "L'Autorité Inc. (s. r. l.)", a ses bureaux, Chambres 415 et 416, Edifice Canada Cement, Montréal. Il est imprimé à "La Parole" Limitée, Drummondville, P. Q.

Signalez du TROTTOIR

(Seul aux Zones de Service)

VOUS vous exposez à des blessures graves quand vous descendez dans la rue, sur le passage des véhicules-moteurs, pour signaler un tram. Tenez-vous plutôt sur le trottoir et faites arrêter le tramway en étendant le bras.

Tous nos gardes-moteurs ont reçu l'ordre de surveiller, aux points d'arrêt, les voyageurs qui signalent leur présence du trottoir. Regardez avant de mettre le pied dans la rue.

C'est plus prudent

LE COMITÉ DES TRAMWAYS DE MONTREAL

DAVE ROCHON

Candidat à la mairie de Montréal

Electeurs de Montréal, VOTEZ,

lundi prochain le 9 décembre, 1940,

de bonne heure en faveur de

DAVE ROCHON

"L'homme du peuple"

L'ARRESTATION D'E. HERRIOT FAIT DU PETARD EN FRANCE

Genève, 6. — L'Agence officielle allemande annonce, d'après des nouvelles de Vichy reçues ici, que M. Edouard Herriot, ex-président de la Chambre des députés et maire de Lyon, est en résidence forcée dans un lieu dont le nom est tenu secret, en vertu du pouvoir que s'est arrogé le gouvernement Pétain de recourir, dans certains cas, à l'internement administratif. Quoique les milieux français n'aient pas encore confirmé cette nouvelle, ajoute l'Agence allemande, c'est un fait connu que M. Herriot est depuis longtemps sous la surveillance de la police secrète et qu'il n'est plus à Lyon.

On annonce de semaine en semaine que les procès des détenus de Riom commenceront bientôt, mais les amateurs de causes sensationnelles en sont pour leurs frais. Les premiers à comparaître devant les tribunaux spéciaux constitués à cet effet sont MM. Edouard Daladier, Léon Blum, Guy La Chambre et le général Gamelin. Leurs têtes seraient en jeu. Comme certains promettent des révélations inédites contre leurs accusateurs, spécialement MM. Laval et Bonnet, faut-il en conclure que le gouvernement Pétain hésite à procéder au lavage de linge sale devenu si longtemps promis?

M. Victor Levesque sera élu

Ce vétéran de la politique municipale se présente à la charge de conseiller "A" pour le district No 8, quartier St-Jean-Baptiste, Lafontaine, St-Jacques, Ville-Marie et Bourget. — Propriétaire en son nom personnel depuis 35 ans.

C'est le champion de la cause des propriétaires de Montréal, un homme d'affaires remarquable, un sociologue versé dans les affaires municipales qui briguent les suffrages des électeurs du district No 8.

Diplômé pharmacien à l'âge de 20 ans, M. Victor Levesque ouvrit immédiatement un établissement de pharmacie dans le Quartier St-Jean-Baptiste. Quelques années plus tard, il était propriétaire d'une chaîne de pharmacies. Il fut professeur de Matière Médicale au Montreal College of Pharmacy, occupa le poste de directeur de l'Association Pharmaceutique, fut également vice-président de l'Institut Médical de Montréal; fut un des cinq fondateurs de l'Association des Opticiens de la Province de Québec.

Elu échevin du Quartier Duvernay (aujourd'hui St-Jean-Baptiste) en 1906, M. Victor Levesque représenta ce quartier jusqu'en 1910. Depuis, il s'est toujours occupé de politique municipale, provinciale et fédérale. M. Victor Levesque a surtout dépensé ses activités pour la défense et la protection des intérêts des propriétaires de Montréal.

En 1916 et 1917, il fut un des fondateurs, avec MM. F. B. Mathys, le notaire Victor Morin, Pierre Desforges et U. H. Dandurand, de la Ligue des Propriétaires de Montréal. Ce fut lui qui eut la charge de former, par toute la ville, 26 sections de Ligues des Propriétaires et, à cette fin, il fit une campagne de propagande dans tous les quartiers.

Lors de l'administration Déary, il fut le seul avec M. Mathys qui fit une campagne contre le projet de l'administration Déary qui voulait porter la taxe foncière à \$1.50, et c'est grâce à cette opposition énergique que l'administration Déary fut forcée d'accepter \$1.35 du \$100.00 d'évaluation. De ce fait, les propriétaires de Montréal doivent à M. Victor Levesque et à M. Mathys d'avoir épargné, pendant une période de 22 ans, des milliers de dollars qu'ils auraient eu à payer si M. Levesque n'eût fait cette défense.

M. Victor Levesque est un mutualiste convaincu, ayant appartenu depuis de nombreuses années à divers cercles ou associations. Membre de l'Ordre Canadien des Forestiers, l'Alliance Nationale, des Forestiers Indépendants, de l'Union St-Pierre, des Royal Arcanum, des Artisans Canadiens-Français, des Forestiers Catholiques ainsi que de l'Ordre Canadien des Amis Choisis, dont le siège social est dans la Province d'Ontario et dont M. Levesque fut le président de la Commission des finances pendant plusieurs années, M. Victor Levesque a également occupé un poste important dans la Société St-Jean-Baptiste, section Immaculée Conception. M. Victor Levesque est membre de la Chambre de Commerce, du Club St-Denis, membre à vie du Club Canadien et du Canadian Railways Club.

M. Victor Levesque a toujours vécu dans le Quartier St-Jean-Baptiste où il est propriétaire depuis 35 ans, en son nom personnel. Père de deux fils: M. Paul H. Levesque, avocat au Barreau de Montréal et Adelman Levesque, pendant plusieurs années, organisateur des Salons de l'Automobile à Montréal.

En 1913, M. Victor Levesque abandonna le commerce de la pharmacie pour entrer dans le mouvement de l'automobile qui était alors à ses débuts. Il fut le réalisateur du premier salon de l'Automobile tenu à Montréal en 1910. Il fut également un des fondateurs du Montreal Automobile Trade Association et son premier président. Organisateur pendant plusieurs années des expositions annuelles d'automobiles à Montréal, il a cédé cette occupation à son fils, Adelman.

Aujourd'hui, M. Victor Levesque occupe la position de vice-président et gérant général de la Compagnie GREMAT CANADA LIMITEE, vice-président de la firme Prénouveau Limitée, président

L'ESPRIT DES BRITANNIQUES



L'esprit qui anime les habitants de la Grande-Bretagne malgré les bombardements barbares des aviateurs nazis, est bien illustré ici par ce soldat qui, malgré ses blessures, continue son service avec un air joyeux, narquois même.

de l'Office Central Catholique Limitée, ces derniers, importateurs d'articles religieux.

C'est pour continuer cette même politique que M. Levesque demande aux électeurs propriétaires, aux fins de lui permettre d'être en position de mieux défendre leurs intérêts, car il croit et son expérience lui assure que la ville pourrait être administrée à la satisfaction de tous et ce sans augmenter la taxe foncière. Il est convaincu que tout ce qu'il faut, c'est un peu plus d'ordre et d'harmonie dans l'administration des deniers publics. D'autres sources de revenus existent que nous devrions utiliser, ce qui permettrait peut-être même de réduire la taxe foncière qui aujourd'hui menace de ruiner le petit propriétaire. C'est par l'union de tous les propriétaires, petits et gros, que nous aurons la force pour exposer nos vues. La division, partout, est la perte de toute famille.

Au Conseil de ville de Montréal, M. Victor Levesque sera un conseiller précieux dont l'expérience et les connaissances étendues seront d'un grand secours aux administrateurs de la cité.

LA NOUVELLE CONSTITUTION FRANCAISE EST UN FREIN

La démagogie n'aura plus sa place en France. — Les sénateurs et les députés ne siégeront que sur convocation du président.

Nous empruntons à une plaquette publiée à Vichy, par M. Paul Baudin, cette analyse de la nouvelle constitution française:

Il faut se souvenir de deux choses. L'ancienne constitution ne répondait plus aux besoins du pays. Ceux-là mêmes qui en étaient les gardiens ont décidé de la remplacer.

Au parlement, les préoccupations électorales, les luttes de partis, les lenteurs et les indiscrétions inhérentes à une procédure formaliste; au gouvernement, l'instabilité ministérielle; dans l'administration, l'irresponsabilité et le cloisonnement des services, formaient autant d'obstacles aux initiatives de l'Etat. Celles-ci se heurtaient à trop d'intérêts, d'intrigues et de compétitions. Qui

ne l'avait compris? Qui de ceux qui pensaient: "La machine, la bonne machine durera autant que nous", ne l'avait entendu grincer? Les citoyens, même les plus favorisés par ce régime, ne s'en-tretenant que de cela dans leurs conciliabules avant la guerre; non pas tant d'ailleurs de l'ensemble du mal que, avouons-le, du petit côté par où le mal affectait chacun.

Déjà, chaque fois que se posait une question urgente et grave, les Gouvernements successifs devaient s'adresser au Parlement pour lui dire: "Donnez-moi vos pouvoirs, pour que, sans attendre les lois que vous faites et que j'ai normalement la charge d'appliquer, je puisse édicter, moi-même, des décrets-lois. Donnez-les moi pour trois mois... six mois... un an... Je vous rendrai compte plus tard." Dans la crise économique, ils sollicitaient des pouvoirs douaniers. Durant la tension internationale et la guerre, ils obtenaient les pleins pouvoirs, à l'exception toutefois du droit de modifier la constitution, qui demeurait la prérogative de l'Assemblée Nationale, formée, on le sait, par la réunion de la Chambre des Députés et du Sénat.

Dans la défaite, devant l'immensité de la tâche qu'il faut accomplir, l'Assemblée Nationale, réunie à Vichy le 10 juillet 1940, a décidé, par 569 voix contre 80, de confier au Maréchal Pétain, alors Président du Conseil des Ministres, le soin "de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle Constitution de l'Etat français". Elle assurait ainsi, dans la légalité, la transition entre le régime ancien et le régime nouveau, qui, se bornait-elle à spécifier dans ce testament politique, doit "garantir les droits du travail, de la famille et de la patrie".

Le lendemain même, les premiers actes constitutionnels étaient publiés.

Ils s'étagent logiquement.

Qu'on en remarque d'abord le dispositif, c'est-à-dire la formule traditionnelle qui, en rattachant les mesures d'exécution aux textes légaux, permet de contrôler si elles correspondent correctement aux exigences de ces textes, et par conséquent à la volonté même du législateur. Tout naturellement, le dispositif adopté pour ces actes s'exprime dans les termes suivants: "Vu la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940". Cette loi constitue donc l'assise de l'édifice.

Par l'acte constitutionnel No 1, le Maréchal Pétain déclare assumer les fonctions de chef de l'Etat français. Par l'effet de cet acte, la Présidence de la République a disparu.

L'acte constitutionnel No 2 définit les fonctions du chef de l'Etat. Il en est de permanentes et de provisoires.

Provisoire, est la fonction législative, ou droit de faire la loi. Le Chef de l'Etat ne l'exerce, en conseil des ministres, que jusqu'à la formation des Assemblées législatives qui en disposeront alors. Ce rôle ne lui reviendrait ensuite que dans des cas graves de crise intérieure ou de tension internationale.

Permanent, sont les fonctions qui comportent, dans la plénitude du pouvoir gouvernemental,

la nomination et la révocation des ministres et des secrétaires d'Etat, uniquement responsables devant le chef qui les a désignés,

la nomination à tous emplois civils et militaires au recrutement desquels la loi ne pouvait pas autrement,

la charge de promulguer les lois et d'en assurer l'exécution.

le droit de grâce et le droit d'amnistie,

le soin de négocier et de ratifier les traités avec l'étranger,

le droit exclusif de recevoir les documents accreditant les représentants diplomatiques de l'étranger,

la disposition de la force armée et le droit de mettre le territoire en état de siège partiel ou total,

la faculté de déclarer la guerre, mais sous l'express réserve, dont la récente expérience souligne l'importance, de l'assentiment préalable des Assemblées législatives.

Par l'acte constitutionnel No 3, le Sénat et la Chambre des Députés subsistent jusqu'à la formation des Assemblées prévues par la loi constitutionnelle. Ajournées jusqu'à nouvel ordre, les deux Chambres ne se réuniront plus que sur la convocation du chef de l'Etat.

L'acte constitutionnel No 4 règle le cas où les pouvoirs du chef de l'Etat auraient à changer de mains, en désignant comme le successeur du Maréchal Pétain, M. Pierre Laval, Ministre secrétaire d'Etat, vice-président du Conseil, et en réglant la désignation éventuelle d'un second successeur par le Conseil des Ministres.

L'acte constitutionnel No 5 institue une Cour suprême de justice dont une loi du 30 juillet 1940 détermine l'organisation, la compétence et la procédure. C'est le tribunal qui juge et qui punit les attentats, délits ou crimes commis contre la sûreté de l'Etat, spécialement ceux dont les ministres, anciens ministres et fonctionnaires sont coupables. Le public s'intéresse passionnément à cette institution nouvelle, parce qu'il en attend des sanctions contre les fauteurs de la défaite. Il ne se trompe pas. Mais la Cour suprême ne se limite pas à un rôle épisodique de "chambre ardente" pour la sanction des délits passés. Elle reçoit, en réalité, une mission permanente et constitue désormais la plus haute sauvegarde des intérêts de l'Etat.

D'autres actes doivent suivre qui achèveront l'édifice de la constitution nouvelle.

"Pourquoi ne paraissent-ils pas tout de suite?" interrogent quelques curieux.

"C'est qu'une telle entreprise exige le concours du temps, d'un temps bien rempli par la réflexion et les efforts que les Français voudront consacrer eux-mêmes à régénérer le pays, pour se le garder. Il faut davantage servir la France, et moins se servir d'elle, lui consentir des sacrifices personnels et ne plus lui en demander. A chacun de voir lesquels de ses habitudes il va modifier, pour se soumettre à cette nécessité et contribuer ainsi à reconstituer les forces de la nation, aujourd'hui épuisées. C'est un changement des mœurs. Et cela implique, pour commencer, des changements d'hommes, avec une élimination systématique et complète de quiconque exploite une fonction publique ou plus généralement une activité d'intérêt national en la détournant à son profit égoïste. La constitution s'achèvera dans de bonnes conditions, si elle correspond aux besoins, aux aspirations qui naîtront de ce renouvellement.

Et puis, en bonne méthode, le gouvernement doit, pour le moment, consacrer son activité à décharger la population française des difficultés exceptionnelles où elle se débat. Rapatrier les réfugiés, démobiliser l'armée, donner du travail à tous, ravitailler aujourd'hui et préparer le ravitaillement à venir, la besogne s'impose, immense et complexe, dans un pays malheureusement comparable à une fourmière écosée, et dont l'occupation partielle par le vainqueur complique forcément le regroupement. Or, les actes fondamentaux dont l'analyse précède ont utilement simplifié le régime politique. Ils suffisent à l'exercice du pouvoir. Ils permettent, par une action rapide et cohérente, cette réorganisation matérielle grâce à laquelle, la nation étant rendue à elle-même, la constitution sera achevée et ratifiée selon le vœu de la loi du 10 juillet 1940.

Aux électeurs de Ste-Cunégonde, St-Henri Emard et St-Paul

VOTEZ POUR

ISRAEL MORIN

Candidat de l'ouvrier

Votez à bonne heure, lundi, le 9 décembre 1940

Points saillants du budget

Importations non-essentiellles interdites

La liste des importations non-essentiellles qui seront désormais interdites est la suivante: céréales; fruits traités ou de conserve et légumes (excepté les grosselles, raisins secs, dates, abricots, jus de pamplemousse); poissons conservés, huîtres et crabes, tabac préparé, liqueurs spiritueuses et vins; certaines catégories de magazines à romans et de publications comiques; toutes sortes d'objets de papier servant au consommateur; parfums, etc.; porcelaine de Chine et verres; argenterie, appareils domestiques fonctionnant à l'électricité, poêle, etc.; garniture de chambre de bain; automobiles, objets de sport, et articles de pêche, appareils photographiques, meubles en bois ou en métal; radios; phonographes; instruments de musique, bagages; les vêtements confectionnés, habits; tissus de soie, ornements; bijouterie et pierre précieuses, bijoux et poupées, et objets divers.

Pour les touristes

On doit ajouter que n'importe lequel de ces articles qui est propriété des visiteurs non résidents au Canada peuvent être importés au Canada, par ces touristes, pour leur usage ici, comme d'ailleurs ces objets ont toujours été admis dans le passé sous l'empire de nos règlements des douanes.

Importations contrôlées par le ministère

La seconde liste des importations, pour lesquelles des permis du ministère du revenu national devront être obtenus est la suivante: tabac non préparé; automobiles et véhicules automobiles autres que véhicules-passagers; bois dur et vernis; soie brute et fils de soie; tous les dérivés du pétrole, et plusieurs items secondaires.

Importations en franchise d'Angleterre

Il est proposé d'embarquer tout droit sur les importations suivantes de l'Angleterre: toute marchandise de coton; toute marchandise de soie artificielle; houille grasse; confitures et marmelades; meubles; zants et mitaines; et autres items variés. Il est proposé de réduire les taux sur les produits pharmaceutiques, savon, faïence, coutellerie, bicyclettes, moteurs électriques, etc., tapis orientaux, toile cirée et linoléum.

Taxe d'accise sur les automobiles

En vertu de l'amendement proposé à la loi des revenus de guerre,

la taxe d'accise sur les automobiles de passagers sera augmentée de 10% à 20% sur les premiers \$700 de prix du fabricant, l'augmentation progressive des taux pour la valeur additionnelle au-dessus de \$700 demeurera à la cote établie en juin.

Le taux existant de 10% sur les caméras, photographes, radios et lampes de radios sera augmentée à 25% du prix du fabricant. Le taux sera aussi en vigueur comme une nouvelle taxe d'accise sur les poêles électriques et à gaz, les frigidaires, appareils pour chauffer l'eau, et appareils électriques; distributeurs automatiques; et les appareils électriques suivants: laveuses, nettoyeurs aspirateurs, grille-pain, grilleurs, fers à friser, rasoirs et autres articles de moindre importance.

Coups de marteau

(Suite de la 1ère page)
niers descendants à Lorette, près Québec.

x x x

M. Honoré Parent, administrateur délégué de la métropole, a du fil à retordre par le temps qui court. C'est qu'il s'est mis en tête de faire "travailler" le département municipal des Travaux Publics, lequel en dépit de son titre, on a depuis longtemps perdu l'habitude, partageant ce privilège avec le département de la perception des taxes, ou, au lieu de recevoir de petites sommes des locataires venus payer leurs taxes d'eau, on leur conseille de rentrer chez eux avec leur argent et de s'en remettre de le soin aux propriétaires. Sous le régime "housiste", la plus grande partie de l'argent consacré au déneigement des rues était employé à payer des salaires aux favoris, dont ces 300 "goutteurs de neige", à \$5, par jour, tous organisateurs d'élections chargés d'étudier le ciel, sans lunettes astronomiques, car ils se regardaient plutôt le nombril.

x x x

A mesure que l'on scrutera le mécanisme municipal, on tombera de l'extraordinaire dans le plus extraordinaire. Concordia nous offre en petit le spectacle de la France sous la "république des camarades". Notre bureaucratie civile souffre évidemment de paralysie générale, et si M. Honoré Parent réussit à le guérir, il aura prouvé qu'il est de l'étoffe dont on fait les véritables dictateurs. Seulement, il lui reste bien peu de temps à sa disposition pour s'affirmer, car Dieu sait ce que nous réservent les élections du 9 décembre. Une fois le Conseil élu, on peut s'attendre à un formidable tirage de ficelles pour la sélection de l'Exécutif, et qui sait si celui-ci ne se mettra pas aussitôt à tirer dans le dos de l'administrateur délégué?

VULCAIN.

Deux sages conseils de Molson

pour les Fêtes!



... et surtout, n'oubliez pas de vous approvisionner de **MOLSON** la bière toujours préférée des Canadiens

Quand vous serez fatigué "POUR MOI d'aller dans les magasins, dites simplement: TOUJOURS MOLSON"

ELECTEURS

de

St-Jean

Lafontaine

St-Jacques

Ville-Marie

Bourget



Votez pour

EMILE MATHIEU

Candidat du peuple

Lundi le 9 décembre 1940

VOTEZ A BONNE HEURE

ELECTEURS

de STE - CUNEGONDE, ST - HENRI,
ST - PAUL, VILLE EMARD

A BONNE HEURE

VOTEZ LUNDI

le 9 décembre, 1940

Pour un homme qualifié

W. E. LAURIAULT

PROTECTEUR DE L'OUVRIER

Ingénieur - conseil et arpenteur - géomètre

861 rue du Couvent, Wilbank 3973

LE "SIXIEME SENS" N'EST PAS UNE FARCE PLATE!

Le tout est de le développer. — Les hommes "pigeons voyageurs". — Cultivons notre "sens magnétique".

Tout le monde connaît cet instinct, merveilleux et inexplicable, du "pigeon voyageur", dont nous avons entretenu nos lecteurs à propos des colombiers de guerre. Emporté en auto, en chemin de fer ou en avion à d'énormes distances, l'oiseau s'oriente dans l'espace et revient comme une flèche vers son colombier, situé parfois à mille ou quinze cents kilomètres!

D'autres bestioles, telles que les fourmis, possèdent également cet mystérieuse faculté... qui n'est du reste pas toujours bienfaisante... Prenons une fourmi Messor qui a quitté sa fourmière vers le sud et transportons-la au nord de son domicile; elle remontera obstinément vers le nord et crévera dans quelque coin, victime de son orientation infaillible!

L'homme lui-même, étroitement apparenté par sa constitution physique aux espèces animales, est-il doué de cette faculté extraordinaire? Existe-t-il des "hommes boussoles"?

Des travaux précis, parmi lesquels ceux du docteur Regnault en France, permettent de répondre, avec prudence, par l'affirmative... Sans prétendre rivaliser avec le pigeon voyageur, il ne nous est pas interdit d'acquiescer, et de développer ce "sixième sens" et de le mettre à profit dans de nombreuses circonstances de notre existence.

Un animal plus proche de nous, le chat, peut accomplir de véritables voyages, guidé par sa seule faculté d'orientation. Le célèbre entomologiste Fabre raconte qu'un chat adulte ayant été transporté en voiture d'Orange à Sérignan, situé à sept kilomètres, l'animal revint à son domicile tout croûté de rouge, ayant traversé en ligne droite le torrent de l'Alque alors qu'il lui eût suffi d'un bref croquet pour aller rejoindre le pont.

Cette sûreté imperturbable de l'instinct n'existe pas chez les jeu-

nes chats; elle n'apparaît que chez les adultes et ceci est fort intéressant, car on aperçoit la possibilité d'une "éducation" du sixième sens. Nous ne rappellerons que pour mémoire les vastes migrations des oiseaux qui traversent la Méditerranée, par exemple, en ligne droite nord-sud, dédaignant du parcourir sur sûr offert par la côte espagnole ou l'Italie. Ici encore, le magnétisme terrestre, ce classique "moteur" de nos boussoles, pourrait bien être le guide secret de l'orientation animale.

Souignons, en passant, ce fait que chats et oiseaux possèdent comme nous, dans l'oreille interne, trois canaux semi-circulaires correspondant aux trois directions de l'espace. Ces trois canaux en boucle peuvent-ils fonctionner, dans les champs électromagnétiques terrestres, comme trois "cadres" radiogoniométriques? Cela n'est pas impossible; il est incontournable que les fameuses souris japonaises, qui ne possèdent (paraît-il) que deux canaux semi-circulaires, n'ont aucune notion de notre espace à trois dimensions; placés sur un plateau, elles tournent indéfiniment en cercle sans avoir l'idée de grimper par-dessus le rebord.

Notre "sens magnétique". Le docteur Regnault, de Toulon, bien connu pour ses travaux sur la radiesthésie, nous apporte une contribution précieuse avec sa théorie de "l'influence cosmique". Selon le docteur Regnault, qui se fait du reste ici l'écho de traditions millénaires de la médecine chinoise, "le corps humain serait extrêmement sensible au champ magnétique terrestre, exactement comme l'aiguille aimantée; cette action serait particulièrement marquée, sur notre organisme, à l'instant critique où nous entrons dans le sommeil, en sorte qu'un être humain étendu et cherchant à s'endormir constituerait une véritable "boussole vivante".

Dans la position tête au nord, les réflexes, ou mouvements nerveux, sont moindres; le pouls est moins accentué, la "résistivité" électrique du corps est maxima. C'est la meilleure orientation pour trouver un bon sommeil.

Les conditions sont exactement inverses pour la tête à l'est, qui semble peu favorable au repos. Les docteurs Regnault et Lancelin ont étudié de très près ces modifications apportées à notre vie interne et constaté, par exemple, que le taux de globules rouges de notre sang peut tomber de 4 millions 570,000 à 4 millions 166,000 en quinze minutes quand nous passons de la position est à la position sud.

Point n'est besoin d'être grand biologiste pour saisir l'énorme importance de ces expériences. Dès l'instant que le "champ" terrestre agit sur nous, obscurément, rien ne nous interdit de prétendre développer cette action par l'entraînement, l'habitude et de nous élever aux "Malgaches boussoles"; l'exemple du professeur M... est fort encourageant à cet égard. Peut-être même, avec le docteur Regnault faut-il voir dans cette



M. Alfred-H. Paradis, président de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, qui dirigea les délibérations du congrès des Chambres de commerce du Bas St-Laurent.

Emile D... qui a publié récemment ses expériences sur les Malgaches.

Dans notre langage d'Européens, nous employons généralement les expressions "gauche" et "droite", qui sont toutes relatives. Il n'est pas de même à Madagascar, où l'on entend une mère malgache dire à son enfant : — Apporte-moi la cruche qui est au nord de la table!

Le docteur D... a voulu constater expérimentalement la précision de ce sens de "boussole humaine". A cet effet, on banda les yeux d'un Malgache que l'on fit pivoter rapidement sur lui-même; les assistants changèrent de place afin que l'homme n'eût aucun point de repère auditif. Malgré ces difficultés accumulées, le Malgache éleva correctement le bras dans la direction du nord, sans se tromper et avec une précision remarquable. Par contre, il fut totalement incapable de dire "comment" se produisit en lui ce mécanisme d'orientation.

Bien mieux. Le même expérimentateur, se trouvant un soir très éloigné de Batafo, où il habitait, eut l'idée de risquer le tout pour le tout en ordonnant aux porteurs de sa chaise, ou "flanzane", de rentrer au plus court en se fiant à leur sixième sens. Ce retour fut épique; les hommes foncèrent en pleine nuit à travers ravins, broussailles et torrents et parvinrent impeccablement à Batafo, en un temps record.

Dans le Sahara, Cornetz a observé également des chasseurs-guides qui se dirigent droit devant eux à travers le chaos des dunes, sans une hésitation, sans appréhension aucune et avec le sentiment intime qu'ils sont dans le bon chemin.

Chez les Européens, des cas intéressants ont également été constatés. Le savant Exner, conduit dans l'interminable et sombre escalier du célèbre Campanile de Venise, pouvait indiquer à chaque instant la position des quatre points cardinaux.

Le professeur M... est un sujet particulièrement typique parce qu'il a pu analyser et décrire son propre cas. Dès son enfance, il eut la faculté de réussir "l'expérience du Malgache" autrement dit de retrouver le nord les yeux bandés: "Je me tournais lentement dans tous les sens, dit-il, et à un moment donné j'éprouvais une sorte d'impression, de sentiment inanalysable et indéfinissable de fixation dans la direction du nord!"

Notre "sens magnétique". Le docteur Regnault, de Toulon, bien connu pour ses travaux sur la radiesthésie, nous apporte une contribution précieuse avec sa théorie de "l'influence cosmique". Selon le docteur Regnault, qui se fait du reste ici l'écho de traditions millénaires de la médecine chinoise, "le corps humain serait extrêmement sensible au champ magnétique terrestre, exactement comme l'aiguille aimantée; cette action serait particulièrement marquée, sur notre organisme, à l'instant critique où nous entrons dans le sommeil, en sorte qu'un être humain étendu et cherchant à s'endormir constituerait une véritable "boussole vivante".

Dans la position tête au nord, les réflexes, ou mouvements nerveux, sont moindres; le pouls est moins accentué, la "résistivité" électrique du corps est maxima. C'est la meilleure orientation pour trouver un bon sommeil.

Les conditions sont exactement inverses pour la tête à l'est, qui semble peu favorable au repos. Les docteurs Regnault et Lancelin ont étudié de très près ces modifications apportées à notre vie interne et constaté, par exemple, que le taux de globules rouges de notre sang peut tomber de 4 millions 570,000 à 4 millions 166,000 en quinze minutes quand nous passons de la position est à la position sud.

Point n'est besoin d'être grand biologiste pour saisir l'énorme importance de ces expériences. Dès l'instant que le "champ" terrestre agit sur nous, obscurément, rien ne nous interdit de prétendre développer cette action par l'entraînement, l'habitude et de nous élever aux "Malgaches boussoles"; l'exemple du professeur M... est fort encourageant à cet égard. Peut-être même, avec le docteur Regnault faut-il voir dans cette

Quand il neige

Quand il neige sur mon pays,
De gros flocons couvrent les branches,
Et les regards sont éblouis
Et dans les champs ensevelis,
La terre reprend le grand sommeil
Qu'elle fait pour mieux nourrir l'homme.
Quand il neige sur mon pays.

Quand il neige sur mon pays,
On voit s'ébattre dans les rues
Les petits enfants réjouis
Par tant de splendeurs réparées.
Et ce sont des appels, des cris,
Des extases et des délires,
Des courses, des jeux et des rires,
Quand il neige sur mon pays.

Quand il neige sur mon pays,
C'est que tout le ciel se disperse
Sur la montagne et les toits gris
Qu'il revêt de sa claire averse,
Ou qu'une avalanche de lis,
De sa pureté nous inonde...
C'est le plus beau du monde
Quand il neige sur mon pays.

Albert LOZEAU.

Exit... le poisson

La morue s'en va! Elle s'en va, petit à petit de la Côte Nord et même de la Gaspésie qui pourtant, depuis toujours, dirait-on, en fut le royaume. De retour d'un voyage en Gaspésie en 1836 l'abbé Ferland écrivait:

"C'est le pays de la morue. Par les yeux et par les narines; par la langue et par la gorge, aussi bien que par les oreilles, vous vous convaincrez bientôt que dans la péninsule gaspésienne la morue forme la base de la nourriture et des amusements, des affaires et des conversations, des regrets et des espérances..."

Aussi, la vie a-t-elle changé en pays gaspésien. L'agriculture et l'industrie font peu à peu oublier la morue. Les voyageurs d'il y a cent ans — dont M. l'abbé Ferland — ne s'y reconnaîtraient plus. Les pêcheries de la Gaspésie sont désormais entrées dans l'histoire; et elles y sont entrées à un âge respectable, car elles remontent fort haut dans l'histoire, presque... dans la préhistoire. On sait, en effet, que les pêcheurs du Groenland et de l'Islande, les Basques et les Espagnols, même avant la découverte officielle du pays, venaient tendre leurs filets dans les eaux gaspésiennes Champlain, le Frère Sagard, Charlevoix, les Récollets et les Jésuites ont fréquemment parlé des richesses ichtyologiques de la Gaspésie. Ils nous disent l'abondance extraordinaire de la morue et du saumon dans ces parages. Nicholas Denys, qui fut le seigneur de tous les territoires qui comprennent aujourd'hui la Gaspésie et une partie des provinces maritimes, vers 1672, dans sa "Description géographique et historique de l'Amérique septentrionale", raconte avec verve des traits qui montrent à quel point foisonnait le poisson dans le Golfe et dans les cours d'eau de la terre ferme. Denys se plaint, par exemple, du bruit que faisaient les saumons en cherchant à sauter par-dessus une petite chute d'eau de la rivière qui coulait près de sa résidence, ce qui l'empêchait de dormir.

Au XVIIe siècle, la Normandie et la Bretagne envoyaient annuellement de 250 à 300 navires, montés chacun d'une vingtaine d'hommes, pêcher la morue dans les eaux de la Baie-des-Chaleurs et la Gaspésie. On faisait sécher le poisson sur le rivage pendant l'été et, l'automne, on rentrait en France avec d'énormes cargaisons. Puis, on organisa les pêcheries sédentaires.

Ce fut Nicholas Denys, homme entreprenant et plein d'initiative, concessionnaire de territoires, de Canseau au Cap Rosier, qui tenta la première entreprise de pêcheries sédentaires. Il fonda son principal et premier établissement à Petite-Rivière, aujourd'hui Barachois. On sait que les équipages des flottes de Phipps et de Walker firent copieusement le sac de ces pêcheries.

Après la conquête, un marchand des îles Jersey, Charles Robin, jeta à Paspébiac les bases d'un vaste établissement de pêcheries maritimes qui, dans la suite, devait comprendre à peu près toute la péninsule. Pendant plus d'un siècle, il détint le monopole de la pêche. Il expédiait, chaque année, ou de 40,000 quintaux de morue en Europe et il employait à cette fin de vingt à vingt-cinq navires. La maison Robin changea de nom plusieurs fois. Il y eut d'autres grandes compagnies qui firent concurrence aux Robin: les Bouthillier, les Fruming, également d'origine jersiaise. On vendit la morue sous les noms les plus variés: la "Boneless Codfish", la "Codfish Powder", le "Codfish Steak", etc., etc. Lors des premières opérations de la "Gorton Pew Fisheries", il y avait chaque été, dans les entrepôts de cette compagnie, à Gloucester, des millions de quintaux de morue et d'autres poissons des côtes gaspésiennes, de la côte nord et d'ailleurs. Mais, hélas, si alors, ces compagnies faisaient de la "grosse argent", nos pêcheurs étaient les tondeus. Ils pêchaient, ils pêchaient, mais ils crevaient presque de faim quand ils ne mangeaient pas des produits de leur pêche. Aujourd'hui, ils sont devenus plus sages; ils s'organisent en coopératives. Mais il est malheureusement un peu tard, car la morue maintenant menace de s'en aller...

Louis VILLAGE.

action magnétique la force mystérieuse qui oriente la marche des civilisations vers l'ouest...
Pierre DEVAUX

Au Canada, cette semaine

Le Parlement canadien, réuni en courte session, a écouté, durant les dernières semaines, plusieurs rapports importants sur l'effort de guerre unifié par tout le pays et poursuivi intensément par le peuple, les industries et les corps publics. La participation du Québec à l'effort national a reçu sa large part de l'attention de tous et les louanges des représentants des autres provinces du Dominion.

Durant ce temps, le Québec s'active comme jamais dans son passé. Les villes et les villages, par douzaines, appellent toute une population à l'ouvrage. Les manufactures regorgent de commandes, les magasins et les boutiques connaissent une nouvelle prospérité et tous ceux qui peuvent et veulent travailler trouvent de l'emploi. Jamais encore la population de cette province n'a pu manifester avec autant d'importance ses ressources en hommes et en travail. Québec prend et maintient sa place à la tête des provinces canadiennes.

précédent qui en résulteront. On peut cependant faire savoir qu'il s'agit d'un mécanicien canadien-nancier des Trois-Rivières qui a perfectionné un nouveau procédé et un nouvel appareil pour fondre les métaux. Ce sera une révolution dans le monde de l'industrie lourde au Canada. A date, rien n'a été encore publié à son sujet, mais d'ici quelques mois, ce Canadien français sera connu dans tout le Canada et les Etats-Unis.

Ottawa s'est particulièrement intéressée, cette semaine, à cause de conversations avec Washington au sujet des fournitures de guerre, à la préservation et à la stabilisation des crédits du Canada en temps de guerre. Le Canada jusqu'ici n'a pas manqué à ses engagements financiers aux Etats-Unis à la suite d'emprunts et son crédit s'est maintenu excellent. De ce fait, le pays occupe une position privilégiée quant aux emprunts futurs et rien ne sera toléré qui puisse faire tort à cette bonne réputation. Ceux qui au Canada font l'erreur de suggérer un relâchement dans le strict contrôle de la monnaie à cause des exigences de la guerre, n'ont pas envisagé l'étendue du dommage que causerait une telle politique advenant la prolongation du conflit. En plus de nuire considérablement à tous les particuliers qui possèdent quelques biens au Canada, soit en épargne, soit en placements de production d'une fausse monnaie dépréciée compromettraient sérieusement le crédit du Canada à l'étranger. Avec sa politique de "Fay des développements industriels sans vous go", "Payer à mesure", le



Les trois facteurs indispensables pour vivre heureux.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Fondée en 1846
Coffrets de sûreté à tous nos bureaux
SUCCURSALES DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

Courage

Ce sont les démocraties "décadentes" qui ont donné les plus beaux exemples de courage dans cette guerre; les croiseurs anglais à artilerie moins forte, attaquant le Graf Spee; l'infanterie finlandaise taillant les colonnes russes en pièces, dans les lugubres forêts d'hiver; les régiments français mal dirigés, trahis, tenant leur partie de la ligne, comme de petits Verdun, contre les "tanks" et les "stukas" allemands; les soldats anglais de l'arrière garde à Dunkerque et les civils anglais naviguant des canots automobiles pour transporter en Angleterre, l'armée défaits, mais non pas battue; les hommes et les femmes d'Angleterre — le commun des mortels qui regimbaient contre une coupure au doigt — rampant hors de leurs demeures bombardées en faisant le magnifique geste du pouce en l'air; l'équipage du Jarvis Bay lançant son navire sans blindage contre un cuirassé de poche allemand; les aviateurs de l'aviation royale, s'envolant par tous les temps, contre toutes les quantités d'aversaires, chaque jour, chaque nuit, pour protéger les foyers et les sanctuaires de l'Angleterre; les équipes de sapeurs enlevant méthodiquement les bombes à retardement qui peuvent éclater n'importe quand.

C'est la gloire et la splendeur de ces jours terribles, que des actions héroïques sont faites sans espoir de récompense, ni de renommée. L'officier en chef n'a pas le monopole de la précieuse richesse qu'est le courage. Il surgit de toute part, des pelouses datant de temps immémoriaux sur les anciennes propriétés et de la boue, de la poussière des rues. Dans les pays occupés, il doit encore exister. Nous savons que cette année, des hommes sont morts pour la liberté en Tcheco-Slovaquie, en Pologne, en Norvège, en Hollande, en Belgique, en France, en Chine, dans les montagnes bouleversées de la Grèce, au long de nombreux milles de monotone océan. Selon l'expression de l'ancien grec qui serait fier de ses compatriotes aujourd'hui, le monde entier est leur sépulture.

Refusons-nous de reconnaître du courage aux aviateurs allemands qui survolent Londres? Non pas. Ils ont fait preuve de leur empressément non seulement à détruire et à tuer, mais aussi à mourir. Mais ce courage des gens libres est quelque chose de différent. Ce n'est pas de la folie. Ce n'est pas un attrait fanatique pour la mort. Ce n'est pas le dévouement personnel à un chef. C'est la foi, la foi vivante en la liberté. Là où cette foi n'existe pas, les soldats mettaient pas les armes et les généraux firent de honteuses redditions. Là où elle existe et se développe et brille, aucune bataille ne se termine par une défaite finale. La démocratie est-elle dégénérée? Regardez autour de vous. Les gens doués, les grands, les humbles les inconnus, ont fourni la réponse, la donnent actuellement, pendant que ces lignes sont écrites et lues, avec leur propre sang.

gouvernement a réussi à conserver intact le crédit canadien sur tous les marchés et tous ceux qui ont conscience de leurs responsabilités ne peuvent que demander le maintien de cette politique canadienne.

Les éditeurs d'hebdomadaires ruraux du Québec préparent actuellement les plans de leur prochaine convention annuelle, au cours de l'été prochain, et nous apprenons qu'une invitation officielle leur a été présentée de visiter la ville de Baie-Comeau, sur la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent. Bien que d'autres endroits soient également suggérés, il semble que Baie-Comeau sera en définitive choisie à cause de son intérêt particulier et de sa position idéale comme centre touristique.

Le Meilleur au CANADA



Célèbres marques Seagram

- Seagram's "V.O."
- Seagram's "83"
- Seagram's "King's Plate"
- Seagram's "Extra Special"
- Seagram's "Old Rye"

Seagram's CANADIAN WHISKIES

Joe E. Seagram & Sons, Limited, Waterloo, Ont. Distillateurs depuis 1857

JEAN J. PENVERNE

Candidat à la mairie de Montréal

à l'élection de lundi le 9 décembre, 1940

Aux Electeurs! qui veulent avoir une bonne administration, et si l'ouvrier veut être protégé,

- V.O.T.E.Z -

LUNDI MATIN, A BONNE HEURE

EN MA FAVEUR

AU SAINT-DENIS ET AU CINEMA DE PARIS



Mireille Balin et John Loder dans "Menaces" aujourd'hui au Saint-Denis en programme double avec Maurice Lagrenée dans "Grey contre X", à droite, Michel Simon et Simone Simon dans "Cavalcade d'Amour" en 2e semaine au Cinéma de Paris.



LA PENITENCE SUR LE MAIL EN FRANCE LIBRE

Je me trouvais tout d'un coup sur un mail. Le mail d'une ville de province quelconque. Comme celui de M. Bergeret, il était planté d'ormes. Il dominait une rivière s'amusa à dessiner des arabesques. Un doux paysage tempéré, à ma mesure de Français moyen.

—Faire pénitence, et pourquoi donc? —Vous m'en demandez trop. Le général Weygand a dit que les Français devaient faire pénitence. M. Baudouin l'a répété. Et avec eux tous les membres du Gouvernement; je n'en sais pas davantage. Mais depuis le 17 juin, j'ai perdu l'habitude de réfléchir.

—L'homme avait bonne mine: une courte barbe encadrant des yeux rosés; l'œil était gris, avec un éclair de malice. Il était vêtu de l'ancienne mode un veston d'alpaca, un pantalon à carreaux, une chaîne d'or qui s'arrondissait sous le gousset.

—J'ai soixante-cinq ans. A la dernière guerre, je frisais la quarantaine. Cela ne m'empêcha pas de partir comme territorial pour le front: je fus blessé près d'Abbeville et je finis la campagne comme auxiliaire. En 1917, mon fils aîné fut pris pour le service. Il est mort en 1918, dans une attaque en Champagne.

Kathleen Parlow concerte avec le Montreal Orchestra

Entendre une artiste du calibre de Kathleen Parlow est une aubaine rare, quand on sait quelle carrière brillante de violoniste elle a fournie, et il convient d'en complimenter M. Douglas Clark qui gâte vraiment ses abonnés.

La sûreté des cuivres fut remarquable: elle fut surtout éclatante telle que demandée et conçue par Dvorak dans sa Symphonie No 5 du Nouveau Monde. Là, tout est grand comme les espaces qu'il entrevit en Amérique lorsqu'il vint de Prague comme directeur à New-York du Conservatoire National de Musique.

Advertisement for Dr. Eudore Dubeau, a candidate for the Proprietors' Class 'A' in the 1940 election. The ad includes the text 'ELECTEURS des quartiers St-Jean-Baptiste, Lafontaine, St-Jacques, Ville-Marie et Bourget. Votez pour le Dr Eudore Dubeau' and 'Votez pour moi à bonne heure, lundi matin le 9 décembre 1940'.

Jean Dansereau à l'Ecole Supérieure de Jésus-Marie

Après avoir appelé antérieurement Jean Dansereau, notre Brailowski canadien, il reste peu d'épithètes assez forte à lui appliquer après son régal, à l'Institut des Saints Noms de Jésus et de Marie, le samedi 30 novembre.

des plus ravies d'entendre un groupe de Beethoven et de Chopin, dont il est un super-interprète. Tout y est équilibre, beauté, fidélité. Le pianiste suit être tour à tour fébrile, romantique, émotif, quoiqu'énergique, et d'une insurpassable technique, tellement qu'on n'avait plus à son adresse que l'appellation de Maître.

Théâtre... Sport...

Au Saint-Denis Au Cinéma de Paris

Le film "Menaces" qui prendra l'air au Saint-Denis devrait attirer de toutes parts les spectateurs.

Le film "Cavalcade d'Amour" a reçu un bel accueil au Cinéma de Paris. La présence sur la même affiche de Simone Simon, Corinne Luchaire, Janine Darcey, Michel Simon et Claude Dauphin...

Patrick se moque des critiques

Lelecter Patrick le gérant des Rangers de New-York, se moque des détracteurs du hockey qui, à New-York, sont fort occupés à critiquer notre sport national au début de chaque saison.

Le mutuel fleurit à New York

L'adoption du pari-mutuel cette année dans l'Etat de New-York a rapporté des dividendes plus considérables qu'on ne l'aurait espéré, tant à l'Etat, aux associations qui ont présenté des meetings sur les cinq pistes de l'Etat, et à tous ceux qui sont intéressés aux courses.

L'action du film groupe, au tout début, des réfugiés étrangers à Paris. L'action, petit à petit, les dispersera au gré des tragédies et des drames que la menace de la guerre provoquera.

Le cinéaste a réussi le tour de force toujours difficile de grouper trois histoires en une seule; de pratiquer une rétrospective au cours de deux époques anciennes et d'allier le modernisme au Moyen-Age.

Un autre magnifique concert à l'actif du Montreal Orchestra, qui ne manquera pas de se surpasser encore le douze décembre.

Le second film à l'affiche sera "La Mode Révèle", avec Gaby Morlay. Les élégantes verront que Paris ne pourra jamais perdre son rang de capitale de la mode universelle.

A l'Imperial

Myrna Loy et Melvyn Douglas sont les vedettes de "Third Finger, Left Hand" que le cinéma Imperial présente cette semaine en programme double avec "Mexican Spiffie Out West".

Au Princess

"Christmas in July", mettant en vedette Dick Powell et Ellen Drew, est à l'affiche du Princess, cette semaine en programme double avec "Dancing on a Dime".

Au Capitol

Tyrone Power reprend un rôle qui rend célèbre Douglas Fairbanks au temps du cinéma muet, celui du bandit Zorro.

Le ski à la Malbaie

M. J.-E. Leblanc, agent du service des voyageurs du Canadien National pour la région de Québec, annonce que pour répondre à la demande des milliers de skieurs de la vieille capitale à la recherche de nouveaux champs de neige...

Au Loew's

On a emprunté le scénario du film "The Letter" au célèbre roman de Somerset Maugham, et Bette Davis fut choisie pour y tenir le rôle du personnage principal.

Ici et là dans les sports

Le Derby du Kentucky ne sera disputé que dans six mois, mais Whirlaway, le porte-couleurs de Herbert Woolf, est déjà choisi comme le favori pour la classique du turf américain.

Bill Killiter a été nommé gérant des Brewers de Milwaukee, dans l'Association Américaine... Fred Fitzsimmons, qui servait d'instructeur au même temps que lanceur cette année avec les Dodgers...

LA FORCE PHYSIQUE DANS LE VIEUX QUÉBEC



ANTOINE VOYER "Le Grand Voyer"

Antoine (Le Grand) Voyer était connu au début du siècle dernier, à Montréal, pour la gentillesse et l'esprit de justice qui s'alliaient, chez lui, à une grande force physique.

CINEMA DE PARIS

2e semaine Simone Simon, Corinne Luchaire avec Michel Simon dans "CAVALCADE D'AMOUR"

ST. DENIS

MIREILLE BALIN et JOHN LODER dans "MENACES"

MAURICE LAGRENÉE et JEANNE HELBLING dans "GREY CONTRE X"

Advertisement for GIN de KUYPER, featuring a price list: 10 ONCES \$1.05, 26 ONCES \$2.40, 40 ONCES \$3.45. It also mentions 'MAISON FONDÉE EN 1695'.

La grande énigme du 9 décembre

Hip! Hourra pour le retour de nos corps de cadets!

La Commission Scolaire prend une autre louable initiative après celle de l'Union-Jack. — Mgr Olivier Maurault: les étudiants ont besoin de discipline...

Après avoir réinstallé l'Union-Jack à la place d'honneur dans les écoles, la nouvelle direction de la Commission Scolaire Catholique de Montréal vient de prendre une seconde initiative aussi heureuse que la première en décrétant la réorganisation d'une cinquantaine de corps de cadets. Tous les corps de cadets avaient été dissous par la Commission nommée par M. Duplessis, sauf dans les cinq écoles primaires supérieures, où la culture physique et l'entraînement militaire restaient au programme.

"Cet entraînement aura pour effet de préparer ceux des nôtres qui embrasseront la carrière militaire à obtenir des grades plus élevés dans l'armée canadienne", a déclaré M. le président C.-E. Gravel. Cette décision n'apportera aucune modification au programme scolaire proprement dit, mais une fraction du temps que l'on consacre actuellement à la gymnastique sera consacrée à des exercices militaires.

L'entraînement sera contrôlé indirectement par le ministère de la Défense Nationale, et le lieutenant-colonel L. Chicoine, directeur de l'entraînement des cadets dans le district, sera chargé de l'organisation. Seuls les enfants de 15 ans et plus y seront soumis. Le major Lauréat Saint-Pierre, directeur de la culture physique dans les écoles de la Commission, coopérera avec le lieutenant-colonel Chicoine.

De l'aveu même de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, notre jeunesse acquerra, par les exercices militaires, la discipline qui lui manque. A propos de l'Université de Montréal, l'attention de Mgr Maurault est sollicitée sur le fait que les mobilisés parmi les étudiants, dispensés du service dans les camps militaires, entendent de curieuse façon la discipline. On rapporte que tout récemment, l'officier en charge ayant eu à s'absenter, avait délégué à sa place un officier des cadets du Mont-Saint-Louis, absolument qualifié à remplir ce rôle; mais les étudiants mobilisés, estimant que leur instructeur était leur cadet sous le rapport de l'âge, refusèrent d'obéir aux ordres donnés. Ils auraient dû songer pourtant que dans le domaine militaire, la valeur n'attend point le nombre des années. Lorsque Napoléon Bonaparte fut nommé général en chef de l'armée d'Italie, il n'avait que 26 ou 27 ans, et il ne tarda pas à prouver à de vieux généraux rébarbatifs, n'ayant essayé avant lui que des défaites, qu'il était leur maître à tous en fait de stratégie et de tactique.

AJAX.

UNE COMMISSION DES SPORTS AURAIT DU BON!

L'échelle des salaires des joueurs de hockey est exagérée. — C'est la victoire des pieds sur la tête. — Moins de professionnels et plus de vrais amateurs.

(Chronique spéciale à l'"Autorité")

Lachine, 6. — Un journal du dimanche nous apprend que le gouvernement provincial, dès la prochaine session, créera une Commission provinciale des Sports. Vu que Lachine fut autrefois reconnue comme la Cité des sports, va sans dire que ce problème intéresse grandement notre population. Nous avons consulté là-dessus un vieux citoyen de plus de 70 ans qui nous a fait cette déclaration:

"Dans mon jeune temps, nous avions des patins à "springs"; une branche d'arbre nous servait de hockey, et une "canistre" de fer blanc de rondelle. Pas de patinoires fermées et pas de salaires aux joueurs. Tout de même, lorsque nous avions une assistance de quelque 200 personnes, celle-ci était assurée de voir du vrai sport, et non des parties arrangées d'avance à l'adresse des "poissons" toujours faciles "à emplier", comme il y en a tant de nos jours.

"A présent, tout est changé. Une Commission provinciale des Sports aurait certes du bon, quand ce ne serait que pour établir une échelle raisonnable des salaires payés aux joueurs. Il est tout de même rigolo de voir des jeunes gens sachant à peine lire et écrire se faire payer des salaires supérieurs à ceux que reçoivent d'autres jeunes gens beaucoup plus instruits, de sorte que les pieds semblent l'emporter sur la tête. Inutile de reformer l'Instruction publique dans notre province, si l'ignorance doit être récompensée au détriment de la science. Pour s'amuser et amuser les autres avec un bâton et une rondelle de caoutchouc, pas besoin de s'user la cervelle. Il vaudrait mieux fermer nos institutions scolaires et ne former que des joueurs de hockey, de football et de baseball.

"J'ai vu dans les journaux qu'en France on venait d'abolir le sport professionnel, et de lui substituer le sport amateur, afin d'avoir des "jeunes gens plus fortes et plus sérieuses. Que notre future Commission des Sports s'inspire de cet exemple, et le gouvernement provincial méritera des compliments pour avoir pris une nouvelle et excellente initiative."

H.-A.-R.

Le christianisme menacé

Monsieur R.-G. Casey, ministre australien aux Etats-Unis affirma que la guerre européenne était un conflit pour le christianisme et les principes chrétiens, pendant un récent discours où il dit: "Je ne m'excuse pas de parler de se battre pour les principes chrétiens". Il poursuivit:

"Je sais qu'il n'est plus de mise actuellement, de parler de religion dans des discussions politiques. On me dit que certaines personnes pensent qu'admettre sa croyance dans les principes chrétiens, est un signe de faiblesse; d'autres semblent penser que c'est presque blasphématoire qu'essayer de rattacher n'importe quelle politique nationale à la morale chrétienne. Eh bien, je suis suffisamment vieux pour croire que le christianisme est encore une force bien vivante en ce monde. Je pense que le christianisme devrait pénétrer dans notre politique, aussi bien que dans toutes les autres sphères de notre existence nationale.

"L'état des faits des dictateurs à ce sujet, est clair. Ils ont délibérément suocédé le christianisme à une religion d'eau; le culte de Dieu a cédé le pas à une déification du dictateur. De plus, je pense que le christianisme et tout ce qu'il implique, est actuellement menacé, non seulement en Allemagne nazie, mais ailleurs dans le monde entier. Je pense que cette menace existera jusqu'à ce que les forces du mal aient été supprimées par la force armée et par la juste détermination des peuples libres de la terre".



Une enquête sur Radio-Canada

Le gouvernement fédéral doit aux radiophiles, qui paient des taxes, de l'accorder... Triumvirat et petite "chappelle".

Esperons que l'hon. C. D. Hoce, ministre des Transports, auquel relève Radio-Canada, recommandera à la Chambre des Communes de faire droit à la requête de M. J. Coldwell, chef parlementaire de la C.C.F., qui demande une enquête sur Radio-Canada. Il est indéniable que la Canadian Broadcasting Corporation s'exerce dans l'art de critiquer ses auditeurs et que ceux-ci, qui paient des taxes, l'une fédérale, l'autre municipale, n'en ont pas pour leur argent.

Et cette ligne de conduite ne date pas d'hier. Lors du Congrès de Nuremberg, un conférencier ne tarissait pas d'éloges sur Hitler, présenté comme un demi-dieu. Pendant la guerre civile espagnole, un autre avait pris sur lui de décrier la démocratie et d'exalter le fascisme. Depuis, la situation s'est aggravée à tel point que de hauts fonctionnaires comme MM. Alan Plaunt et E. A. Pickering ont jugé bon de donner leur démission plutôt que de souffrir un semblable état de choses.

Ces messieurs, de même que M. J.-C. Harvey, directeur d'un hebdomadaire montréalais et auteur de critiques acerbes contre la section française de la Broadcasting Corporation, devraient être appelés à rendre témoignage à cette enquête afin d'établir le bien-fondé de leurs griefs. On assure qu'il existe au poste C.B.F. un triumvirat dont les abus ne se limitent pas à la politique intérieure et extérieure du pays, mais s'étendent jusqu'aux émissions artistiques et autres. Il y aurait là une espèce de petite "chappelle" écartant tous ceux qui n'ont pas l'heur de lui plaire afin de faire place aux "amis".

FIGARO

Tarifs réduits en chemin de fer à l'occasion des Fêtes

Les chemins de fer canadiens consentent des tarifs réduits à Noël, au Jour de l'An et aux Rois pour faciliter les déplacements à l'occasion de temps de fêtes, annonce la direction des services de voyageurs du Canadian National et du Pacifique Canadien.

A l'occasion du Jour de Noël, les chemins de fer délivreront des billets aller et retour, pour le prix d'un passage simple plus un quart. Les billets délivrés à cette occasion seront valables, à l'aller, de lundi le 23 décembre à mercredi le 25 décembre. Au retour, les billets seront valables jusqu'à minuit, jeudi le 26 décembre.

A l'occasion du Jour de l'An, il sera délivré des billets de la même catégorie valables de lundi le 30 décembre jusqu'à mercredi, le 1er janvier, à l'aller; au retour, ils seront valables jusqu'à minuit, jeudi le 2 janvier.

De plus les chemins de fer délivreront des billets de Noël et du Jour de l'An pour le prix d'un passage simple plus un tiers. Ces billets comporteront un plus long délai de validité qui sera de vendredi, le 20 décembre, jusqu'à mercredi, le 1er janvier, à l'aller; au retour, ils seront valables jusqu'à vendredi le 29 novembre jusqu'à mercredi le 1er janvier. Au retour, ils seront valables jusqu'à vendredi le 31 janvier. Ces billets comporteront donc un délai de validité de deux mois.

A l'occasion de la fête des Rois, lundi le 6 janvier, des billets seront délivrés valables entre toutes les gares du Québec et de l'Ontario, en deçà d'Ottawa, Hull, De-Beaufeu, La Reine, Rivière Beau-DET et les endroits de l'est, y compris les embranchements de Maniwaki et de Waltham. Les billets seront valables depuis midi, vendredi 3 janvier jusqu'à 2 h. lundi 6 janvier, à l'aller. Au retour, ils seront valables jusqu'à minuit, mardi le 7 janvier. Ces billets seront délivrés pour le prix d'un passage simple plus un quart.

Qui sortira triomphant des urnes pour la mairie? — M. Léon Trépanier, candidat du petit propriétaire et universellement connu par toutes les classes de citoyens? — M. Raoul Trépanier, candidat ouvrier? — M. Adhémar Reynault, candidat secret de l'Union Nationale? — Profonde division chez les "houdistes". — M. Penverne est agressif. — Les autres candidats se partageront les restes.

La course à la mairie est bien ce que nous avions prévu: une surenchère électorale dans laquelle les concurrents les moins sérieux sont ceux qui promettent le plus, les promesses étant faciles à qui ne sera jamais appelé à les tenir. Méritent une mention spéciale sous ce rapport: MM. Léonard Trépanier, Oscar Béliste, Dave Rochon, Joseph Mercure, et surtout l'ineffable Charlemagne Landry, qui promet à chaque ouvrier un bungalow de 40 pieds de façade, mesure anglaise, ni plus ni moins!

Nous avons calculé que plus d'un coureur fourbu se retirerait avant la fin de la course. Le premier à donner l'exemple fut le pro-maire E. Hamelin. Il accuse ses concurrents de démagogie, et il a raison sous plus d'un rapport. Mais où il cache maladroitement son jeu, c'est lorsqu'il prétend ne se retirer en faveur de personne, quand chacun sait qu'il est l'homme-lige d'Adhémar-Doux Reynault. Il a suivi en cela la route tracée par M. C.-A. Gascon, le vaincu de la dernière campagne électorale, qui, après avoir fait mine de se représenter, a eu bien garde d'entrer en lice.

Entre plusieurs autres, qui vient faire dans cette galère M. Dave Rochon, l'homme aux trois nationalités: irlandaise, française, anglaise? Il a si mal dirigé les affaires de la Commission Athlétique de Montréal, dont il est le président, que le gouvernement provincial s'empressa de l'abolir, dès la prochaine session, afin de lui substituer un organisme moins grotesque que celui auquel nous devons les innombrables séances de lutte et de boxe au Forum.

M. Oscar Béliste, ex-pompier et distributeur de journaux d'emballage dans le Nord de la ville, semblait devoir logiquement se rallier à M. Léonard Trépanier, le candidat choisi par Mme Houde, ex-mairesse de Montréal. Mais le leader pour rire de l'ancien Conseil assure qu'il ira jusqu'au bout, et que si Camillien n'était pas retenu dans un camp de concentration, c'est lui et non Léonard qu'il aurait désigné. Choisi ou non choisi, M. Béliste n'en reste pas moins un zéro de la plus belle ile... non, de la plus belle eau!

Me Charlemagne Landry est un avocat auquel ses clients concèdent assez de loisirs pour lui permettre de s'occuper d'urbanisme, de civisme et de diverses autres choses en "isme". Son ambition fut d'être un criminaliste de renom, mais en dépit de son prétentieux prénom de Charlemagne, Dieu ne l'a pas voulu. En l'entendant promettre à la radio de remplacer tous les taudés par de somptueux bungalows, ses auditeurs en viennent à la conclusion qu'il a du "front tout autour de la tête", ce qui ne les engagera guère à lui accorder leurs suffrages.

Nous n'avons rien à dire contre M. Joseph Mercure. Du temps qu'il était échevin, il n'a pas plus mal rempli son rôle qu'un autre. Il promet, s'il est élu, de se contenter d'un salaire de \$6,000.00 et de remettre la balance à la Ville. C'est tout à fait philanthropique: malheureusement, les électeurs ne le croiront pas.

L'ESQUIMAU ADHEMAR-DEUX

La candidature de M. Jean Penverne est plus sérieuse. Il a rempli des fonctions importantes à l'hôtel de ville, que l'hostilité du maire Houde ne lui a pas permis de continuer, parce qu'il avait été placé là par le maire Reynault. On aurait donc pensé que MM. Reynault et Penverne ne seraient pas entrés dans la même course, car M. Reynault annulerait les chances de M. Penverne, ou M. Penverne annulerait celles de M. Reynault. D'après les amis de M. Penverne, Adhémar-Doux lui aurait promis dur comme fer, il n'y a pas trois semaines, qu'il ne serait pas candidat. Confiant dans la parole d'Adhémar, M. Penverne prit ses dispositions en conséquence. Il est fixé aujourd'hui sur la bonne foi de ce Jocrisse. Aussi M. Reynault n'a-t-il pas de pire ennemi que M. Penverne, et il n'y a nulle apparence que celui-ci se retire en sa faveur, malgré l'opinion des non-initiés.

De la candidature "adhémar-deux", nous affirmerons sans crainte qu'elle est celle de son patron Duplessis et de quelques combines désireuses de traiter avec une ville de Montréal non représentée par un homme d'affaires sérieux, mais par ce pantin qui, étant allé assister au couronnement du Roi, toutes dépenses payées par Concordia, au lieu de se présenter à la réception du souverain s'enfuit d'abord à Paris où il ne visita certainement pas le Louvre, et de là dans la Ville Eternelle, où le Conseil municipal romain le prit pour un Esquimau échappé de son igloo.

Lorsque nous l'entendons protester de sa sincérité et de son désintéressement, d'une voix chevrotante, à la radio; jurer sur sa conscience d'ex-barbier qu'il n'est inféodé à aucun parti politique; et qu'il n'a en vue que les intérêts de Montréal, à l'encontre de tous ses concurrents, — c'est à mourir de rire!

PARTIE DE CARTES FORT EMBROUILLEE

M. Raoul Trépanier multiplie ses appels à la classe ouvrière, mais il ne s'en suit pas que celle-ci fera bloc derrière lui, car les unions nationales, toujours hostiles aux internationales, mènent une campagne sournoise. On l'accuse d'avoir souvent pactisé avec les radicaux et même les communistes. Les partisans de l'Union Nationale prétendent qu'il est le candidat attitré du parti libéral, parce qu'il a déjà fait campagne en faveur de ce parti dans Saint-Louis et dans Sainte-Marie. Or l'Organisation libérale a nettement fait savoir qu'elle n'a aucun candidat officiel dans la présente campagne. Jamais, dans aucune élection, les diverses classes sociales de la population n'ont été aussi divisées, dans leurs propres rangs, que dans celle-ci. On voit un Adhémar Reynault se réclamer lui aussi de la classe ouvrière, bien qu'il soit appuyé à fond par le "Star", journal attitré du capitalisme intégral. Somme toute, il serait difficile de nier les chances de succès de M. Raoul Trépanier.

Le plus connu du public montréalais de tous les candidats à la mairie est sans conteste M. Léon Trépanier, 17 ans échevin et organisateur toujours heureux de différentes célébrations nationales. M. Trépanier a fait sienne la défense du petit propriétaire, trop mal traité par l'hôtel de ville, dont il est néanmoins le principal soutien. C'est là une ligne de conduite particulièrement digne d'éloges. Le nom de M. Léon Trépanier est familier à chaque Montréalais, que celui-ci soit d'origine française, anglaise, écossaise, irlandaise, italienne ou belge. C'est pourquoi les suffrages en sa faveur seront répartis dans toute la ville, et c'est assurément le principal actif sur lequel il compte pour triompher le 9 décembre prochain. Bleus comme rouges reconnaissent en lui un sympathisant, et il serait difficile de lui trouver un ennemi déclaré.

CIVIS.

Position critique de l'Angleterre

(Suite de la 1ère page)

Le même article accuse la comtesse d'avoir écouté à la porte et regardé par le trou de la serrure, pendant que M. Reynaud essayait de convaincre M. Churchill de la nécessité pour la France de capituler, et d'avoir envoyé un billet à son amant, lui intimant de tenir bon, billet intercepté par le général de Gaulle. Mais cela est une autre histoire que nous traiterons dans un article ultérieur.

GILBERT LARUE.

Il ne faut pas que la situation de l'hiver dernier se répète

L'organisation Reynault et les "télégraphes"

A la toute dernière heure, nous apprenons que l'organisation Reynault est à préparer un système de "télégraphes" formidable. On se rappelle qu'à la fin de la lutte à la mairie, en 1936, cette même organisation se distingua par ses hauts faits. Le meurtre de Gagalas n'a pas encore été éclairci, et il n'a cessé depuis de poser un problème troublant.

Il existe cependant un antidote contre les "télégraphes" à cette élection-ci. C'est la carte d'enregistrement. Qu'on ne se gêne pas de la demander, dans les polls, à tout votant dont la mine sera sujette à caution, et si l'individu ne l'a pas sur lui, qu'on le défère immédiatement à la police. S'il faut s'en fier à l'élection de 1936, l'organisation "reynaultiste" renferme des bandits de la pire espèce. Le 9 décembre offrira peut-être l'occasion toute trouvée d'en envoyer plus d'un derrière les barreaux. LE FURET.

Une élection partielle dans Saint-Jean?

(Dépêche spéciale à l'"Autorité")

Québec, 6. — La mort accidentelle du Dr Alexis Bouthillier, député libéral de Saint-Jean-Napierville, ne pouvait faire autrement que d'affecter ses collègues à la Législature, parmi lesquels il était fort populaire. Cette disparition subite a, dans le même temps, fait songer que le comté de Saint-Jean-Napierville se trouvera sans représentant à la prochaine session, qui s'ouvre le 7 janvier.

Les stratèges libéraux trouvent que les "duplessistes" sont beaucoup de bruit autour de leur maigre victoire de Mégantic et qu'une occasion opportune s'offre de leur donner une leçon. Alors que le comté de Mégantic était un terrain mouvant, Saint-Jean a toujours été solidement libéral, même en 1926, lorsque le Dr Bouthillier le remporta haut la main, et en 1939, il y obtenait une majorité de 1096 voix. Ce serait une occasion opportune de jeter le gant à M. Duplessis, lequel annonce un revirement complet de la province, et un écrasement de première classe aurait tôt fait de lui clore le bec. ROBUR.

La lettre énergique de M. Honoré Parent semble avoir porté ses fruits. — Montréal se doit de débayer ses rues principales dès la chute de la neige. — Sécurité et intérêt commercial.

Sans nous avoir pris par surprise, l'hiver nous a surpris en plein fin de novembre, alors que nous escomptions encore sinon des jours de grand soleil, du moins une température plus élémentaire. Et voilà que la neige nous est arrivée sans crier gare et nos parcs, nos rues, la ville toute entière a été recouverte du manteau blanc des jours de décembre.

Faut-il véritablement blâmer le service de la voirie municipale pour avoir quelque peu tardé à débayer les rues? C'est l'opinion de M. Honoré Parent, directeur des services municipaux, qui n'a pas mis de gants blancs pour déclarer que l'on n'a pas fait tout ce qu'on aurait dû faire pour libérer nos rues publiques après la première tombée de neige de mardi dernier. Mais voilà que dimanche, dans la nuit, la neige a été enlevée comme par enchantement et, lundi dernier, nos citadins se sont éveillés avec des rues nettoyées et prêtes à recevoir les autos et les camions sans danger de circulation.

Il ne faut pas que la pénible situation de l'an dernier se répète, à Montréal. On ne saurait croire quelle mauvaise réputation notre cité s'est acquise à l'étranger avec ses "banes" de neige encombrant nos grandes artères et les dangers qu'offrait une telle incurie. L'enlèvement de la neige dans une ville dont le territoire est aussi vaste que celui de Montréal n'est pas une entreprise facile. Nous avons absolument besoin de recourir aux méthodes que l'expérience a sanctionnées comme les plus efficaces ici ou ailleurs. Nous avons besoin également de machines grâce auxquelles nous pourrions sauver beaucoup de temps et peut-être aussi d'argent. Or, nous avons ou nous aurons à brève échéance les machines nécessaires. La réforme doit donc s'accomplir dans les méthodes, dans le système.

On a expliqué l'an dernier, croyons-nous, que certaines influences politiques nuisaient au bon fonctionnement du service de la voirie montréalaise. Il se trouvait que des employés, placés par des "patrons", étaient incapables d'utiliser efficacement les appareils confiés à leurs soins. Le public a raison de croire que de tels empêchements ont disparu pour jamais et que seuls seront embauchés des chauffeurs ou des manoeuvriers compétents.

La Ville doit bien entretenir ses rues, hiver et été, dans l'intérêt de son industrie, de son commerce et aussi pour assurer à la masse des citoyens les facilités de communication auxquelles ils ont droit. Que l'on s'empresse de corriger les lacunes que peut encore présenter le présent mode d'enlèvement de la neige! La pénible "aventure" dont parle M. Parent dans sa lettre montre que tout n'est pas parfait, bien au contraire.

Soyons donc à la hauteur de la tâche et sans tarder. Nos chômeurs y trouveront également leur profit. CIVIS.

Ernest BERTRAND C. R. M. P.

DU BUREAU LEGAL

Bertrand, Garneau et Pigeon

276 St-Jacques Ouest

MONTREAL

HA. 7291

Jean J. PENVERNE

Candidat à la mairie

Lundi 9 décembre 1940

Dimanche après-midi le 8 décembre

ECOLE STUART, coin Lafontaine et Papineau

Dimanche Soir

COLLEGE ST-HENRI

ECOLE LEVIS, Ville Emard

VOTEZ A BONNE HEURE LUNDI